Neuchâtel — N° 274 (10 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 24 novembre 1958

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

*Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes*

ABONNEMENTS

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| SUISSE: | 36.— | 18.25 | 9.25 | 3.30 |
| ÉTRANGER: | 54.— | 28.— | 15.— | 5.50 |

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

220me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## L'impasse des négociations sur la zone de libre-échange

En l'an 2000, la population du globe comptera 2 milliards et demi de Chinois et d'Indiens sur un total de 5 milliards d'âmes. C'est une véritable explosion démographique qui va donc marquer toute la fin du siècle et entraîner de profonds bouleversements politiques, socieux et économiques dans le monde entier. Qu'on en juge par un seul exemple : la répartition des personnes actives dans l'industrie passera, dans les quarante prochaines années, de 12 % à 10 % pour les Blancs, et de 6 %... à 25 % pour les gens de couleur. Ces prévisions permettent de mesurer à l'échelle du monde de demain, les structures et les conceptions actuelles. Comme l'a écrit M. Henri Rieben, professeur à l'Université de Lausanne dans une remarquable étude publiée par l'édition internationale de la « Suisse horlogère », elles nous montrent « que les rivalités et les chauvinismes nationalistes de nos peuples sont totalement dépassés par l'évolution en cours et que nos nations, considérées isolément, ne font plus le poids dans la balance de l'avenir ».

Cet éclairage réduit à ses justes proportions la controverse des Six et des Onze de l'O.E.C.E. En réalité, l'Europe doit se faire ou périr écrasée entre les deux colossales puissances que forment le bloc soviétique et les Etats-Unis. Chacune des dix-sept nations membres de l'Organisation européenne de coopération économique en a conscience. Aussi ne faut-il voir dans le différend actuel qu'une crise passagère de croissance. Il ne saurait être question de diviser l'Europe occidentale en deux groupes adverses et de réduire à néant, du même coup, les progrès réalisés depuis dix ans dans la voie de l'intégration grâce aux règles de solidarité et de cohésion qui sont le fondement même de l'O.E.C.E.

De quoi s'agit-il exactement ? Six pays membres de l'Organisation européenne de coopération économique, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, la France et l'Italie, soucieux de créer en Europe une structure économique à la mesure du monde de demain, se sont groupés en 1952 pour créer entre eux un marché commun du charbon et de l'acier, la C.E.C.A. Devant la réussite de leur entreprise, ils ont décidé de poursuivre leurs efforts d'intégration et ont établi, aux termes des traités signés à Rome en mars 1957, la Communauté économique européenne plus connue sous le nom de Marché commun.

Il s'agit d'abord d'une union douanière. Les Six ont accepté, en effet, de supprimer entre eux par étapes dans le délai de 12 à 15 ans, tous les droits de douane, toutes les restrictions quantitatives et, d'une façon générale, tous les obstacles aux échanges de marchandises et de services, de telle manière que puisse se créer un marché unique qui se substituera aux six marchés nationaux cloisonnés et qui opposera au monde extérieur un tarif douanier commun et une politique commerciale commune. Ils sont allés plus loin encore : ils ne se sont pas contentés de se fixer pour objectif le développement des échanges à l'intérieur de leurs frontières, mais se sont prononcés en faveur d'une véritable intégration économique basée sur l'harmonisation des conditions de production, et le rapprochement des politiques.

L'établissement de cette communauté des Six place les onze autres membres de l'O.E.C.E. dans une position délicate. En effet, tout l'effort de coopération poursuivi depuis dix ans par les Dix-Sept, repose sur le principe fondamental de la non-discrimination. Or, le Marché commun, par définition, entraîne automatiquement une discrimination à l'égard des autres pays membres de l'O.E.C.E. Prenons un exemple : les Six ont décidé de réduire de 10 % leurs droits de douane réciproques à partir du 1er janvier 1959. Par conséquent, une marchandise suisse pénétrant dès l'année prochaine sur le marché allemand devrait payer un droit de douane supérieur de 10 % à celui qu'aura à payer une marchandise belge identique entrant sur le même marché allemand. Et cet écart ne ferait que s'accroître à mesure que s'écoulera la période transitoire.

Voilà pourquoi les Onze (Autriche, Angleterre, Danemark, Grèce, Irlande, Islande, Norvège, Portugal, Turquie, Suède et Suisse) en sont venus à l'idée d'instituer une zone de libre-échange englobant tous les membres de l'O.E.C.E. Il s'agit d'une zone géographique à l'intérieur de laquelle, comme dans une union douanière, les obstacles aux échanges (tarifs douaniers, restrictions quantitatives) sont éliminés progressivement. Mais alors que l'union douanière prévoit, vis-à-vis du monde extérieur, l'institution d'un tarif douanier commun et d'une politique commerciale commune, le système de la zone de libre-échange laisse à chacun de ses membres la liberté de fixer comme il l'entend son tarif douanier à l'égard des pays non membres.

On comprend dès lors que la création d'une telle zone de libre-échange associée à l'union douanière des Six aurait permis de résoudre le problème de la discrimination, les tarifs douaniers et les autres obstacles aux échanges étant progressivement supprimés au même rythme et selon les mêmes modalités dans les deux groupements. Ainsi, pour reprendre l'exemple ci-dessus, l'abaissement de 10 % du tarif douanier allemand au 1er janvier 1959 ne serait pas valable uniquement pour les Six, mais aussi pour les Onze.

En résumé, on voit que l'abolition des obstacles aux échanges et le maintien de courants commerciaux normaux sont des problèmes communs aux deux systèmes. Les experts de l'O.E.C.E. pensent qu'ils pourront souvent être résolus de manière identique dans la perspective finale d'une union économique. Car, en définitive, si la zone de libre-échange ne vise pas d'emblée, comme le Marché commun, à établir une fédération politique européenne, elle n'est pas basée uniquement sur un « réflexe commercial ». En effet, comme le faisait remarquer M. Marc Ouin, membre du secrétariat de l'O.E.C.E. dans une étude publiée par cet organisme « c'est un objectif politique et d'une importance capitale dans les circonstances historiques actuelles que d'éviter une coupure de l'Europe en deux, que de créer un vaste marché européen, que d'assurer une saine répartition du travail, que de continuer à relever le standard de vie des populations du continent tout entier, y compris celles qui sont le plus défavorisées, que de rendre les économies des dix-sept pays à ce point interdépendantes qu'il ne sera plus jamais concevable de les dissocier ».

Si les deux systèmes tendent au même but, les moyens qu'ils préconisent diffèrent. A la rigueur peut-être trop schématique des Six, les Onze préfèrent d'autres méthodes plus respectueuses, ainsi que le notait le ministre Gérard Bauer, « d'une certaine conception libérale du système économique et de la souveraineté nationale ». La similitude n'est donc pas complète, et ce sont surtout ces différences de conception qui sont à l'origine du différend actuel. Nous en reparlerons dans un prochain article.

Jean HOSTETTLER.

## Genève rend hommage à Rousseau

Un bas-relief, œuvre de Paul Bianchi, rappelle depuis peu aux habitants de Genève que Jean-Jacques Rousseau naquit et passa sa jeunesse en cette ville.

Ils avaient voulu soudoyer des membres du F.L.N.

## DES OFFICIERS ÉGYPTIENS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS EN TUNISIE

**Le président Bourguiba a également affirmé que ces officiers avaient tenté de l'assassiner**

GABÈS, 23 (A.F.P.). — Dans un discours qu'il a prononcé dimanche à Gabès, le président Habib Bourguiba a annoncé que plusieurs officiers égyptiens qui s'étaient introduits en Tunisie pour tenter de soudoyer des membres du F.L.N. avaient été arrêtés.

Le président a affirmé que ces officiers avaient été arrêtés en Tunisie, pour avoir tenté d'organiser un complot contre lui. Ils avaient pris contact en Tunisie « avec certains éléments » notamment des Algériens et parmi eux des membres du F.L.N. Les autorités tunisiennes ont découvert le complot et arrêté les coupables, y compris ceux qui les avaient écoutés. M. Bourguiba a dit notamment : « Il y eut même une tentative d'assassiner le président Bourguiba. » Il a invité le peuple tunisien à demeurer vigilant.

### Des armes pour la Tunisie

Dans la suite de son discours, M. Bourguiba a affirmé qu'avant la fin de l'année, la Tunisie recevrait des armes venant aussi bien de l'Est que de l'Ouest, ainsi que de pays n'appartenant ni à l'un ni à l'autre bloc. Ces pays enverront en Tunisie des experts qui instruiront les soldats tunisiens dans le maniement des armes. Le président a ajouté que la Tunisie avait besoin d'une armée de 20.000 hommes et qu'elle l'aura, malgré les grosses difficultés financières. « Le 20 mars prochain, a-t-il déclaré, anniversaire de la République, nous verrons un défilé de troupes tunisiennes », a conclu M. Bourguiba.

### Des nominations

Au cours de son allocution, le président Bourguiba a annoncé que le colonel Habib Tebib et le lieutenant-colonel Mohamed Kefi étaient respectivement nommés général et chef d'état-major général de l'armée tunisienne.

### Danger à la frontière orientale

M. Bourguiba a, en outre, lancé un appel à la vigilance. « Notre indépendance et notre sécurité seront pour nous toujours une source d'inquiétude, aussi longtemps que l'armée française sera à nos frontières et provoquera des bains de sang. Mais le danger ne vient pas seulement des frontières algériennes, mais aussi de notre frontière orientale. Nous sommes menacés par le vieil esprit de domination égyptien et par les moyens utilisés par un pays arabe pour fomenter des troubles et des complots dans notre pays ou pour provoquer la confusion parmi l'opinion publique, comme ce fut le cas en 1955.

*(Lire la suite en 9me page)*

## LIRE AUJOURD'HUI :

En pages 4 et 6 :

TOUS LES SPORTS

- Cantonal perd de justesse à Winterthour.
- Chaux-de-Fonds empoche deux points contre Bellinzone.
- Urania résiste à Young Boys.
- Notre service spécial sur les rencontres de ligue A.
- Fribourg résiste à Berne.
- Dans les séries inférieures.
- Les hockeyeurs neuchâtelois en finale du tournoi international de Martigny.
- Match entre équipes de ligue A à Fleurier.
- Record battu au Locle.

# LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS FRANÇAISES

## Poussée sensationnelle des gaullistes de l'U.N.R. qui pourraient bien obtenir 150 députés au second tour

***Recul des communistes, maintien des socialistes, échec des radicaux. Disparition des poujadistes. Indépendants et M.R.P. en perte de vitesse.***

BATTUS : Mendès-France, Joseph Laniel, le général Chassin. EN BALLOTTAGE : Edgar Faure, Guy Mollet, Robert Lacoste, Georges Bidault, Edouard Daladier, François Mitterand, P.-H. Teitgen, Maurice Schumann, Félix Gaillard, Paul Reynaud, Jules Moch, Paul Ramadier, André Morice.

*De notre correspondant de Paris :*

**Poussée sensationnelle de l'U.N.R., c'est-à-dire du parti gaulliste, recul incontestable de l'électorat communiste, disparition totale du phénomène poujadiste, échec impressionnant de l'U.F.D., en d'autres termes des radicaux et socialistes ayant préconisé le « non » au référendum. Telles sont brièvement résumés les enseignements essentiels à retenir des résultats encore partiels (minuit) du premier tour des élections législatives. Les autres grands partis engagés dans la compétition se maintiennent ou s'essoufflent et si les socialistes conservent leurs positions au point de devancer, dans les résultats partiels s'entend, les communistes, on note une très légère perte chez les indépendants et même chez le M.R.P.**

L'analyse d'un scrutin uninominal est par ailleurs extrêmement complexe et la lenteur des dépouillements ne permet guère de se livrer au jeu classique des extrapolations. Les urnes révèlent des secrets que seules les listes permettent d'éclaircir. Disons donc, pour serrer la vérité au plus près, que ce premier tour se caractérise :

● par un chiffre d'abstentions moins élevé qu'on ne s'y attendait généralement. Alors qu'on escomptait 30 à 35 % d'électeurs défaillants, il apparaît que le pourcentage des abstentions ne devrait pas dépasser 25 % sur l'ensemble du territoire métropolitain.

● par un nombre assez restreint d'élus au premier tour. Ce résultat est conforme aux prévisions, mais l'examen des ballottages, c'est-à-dire des positions comparées des candidats n'ayant pas la majorité absolue, montre que dans de très nombreuses circonscriptions, les porte-drapeaux de l'U.N.R. sont en tête. Si donc, appliquant la double règle du barrage anticommuniste et du désistement des candidats nationaux en faveur des candidats les mieux placés d'entre eux, les malchanceux du premier tour s'effacent devant leur concurrent vedette, il s'ensuivra tout naturellement une avalanche de députés U.N.R. à la nouvelle Assemblée nationale. On avait annoncé le chiffre de 70 députés gaullistes sur la base des rapports des préfets. Ce nombre sera peut-être considérablement dépassé et les techniciens de l'intérieur, experts en cuisine électorale, annonçaient hier soir après avoir tenu compte des désistements « logiques et raisonnables » qu'il ne faudrait pas s'étonner de voir entrer 150 députés U.N.R. au Palais-Bourbon. Prenons acte de ce pronostic en en laissant la responsabilité à leurs auteurs.

### Pourcentages provisoires

A minuit, sur environ 4 millions d'inscrits et 3 millions de votants (abstentions 24 %), les pourcentages provisoires étaient les suivants (entre parenthèses les chiffres de 1956) :

| | | |
|---|---|---|
| Socialistes S.F.I.O. | 19% | (11,8%) |
| Communistes | 17,5% | (20,3%) |
| M.R.P. | 12% | (8,8%) |
| Radicaux-socialistes | 1% | (10,7%) |
| Indépendants | 11% | (14,3%) |
| Poujadistes | 0,3% | (9,2%) |

(A noter que les radicaux n'avaient pas de candidats dans toutes les circonscriptions, autrement dit que ce pourcentage n'est qu'indicatif).

U.N.R. 13% (—)

### Le rapport des forces

Il convient de rappeler que dans un scrutin uninominal le nombre des élus n'étant pas proportionnel à celui des voix recueillies, la question importante est donc de déterminer le « poids réel » des partis, c'est-à-dire le rapport des forces politiques en présence. En cette matière, le premier tour est particulièrement significatif. Prenons des exemples concrets.

On s'était demandé si l'extrême-gauche française qui avait totalisé 25 % des voix en 1956 regagnerait quelques-uns des 15,000 bulletins qu'elle avait perdu au référendum. La réponse à cette question est oui. Le parti communiste a regagné des voix, mais il est très loin pour autant d'avoir retrouvé son audience ancienne et à minuit sur quatre millions de voix dépouillées, il ne pouvait revendiquer que 17 % des suffrages exprimés. Le déchet est considérable de 25 à 17 % ; même corrigé par les bulletins attendus des grandes circonscriptions urbaines, il ne saura être complètement comblé. La conclusion est claire. Le P. C. est en perte de vitesse. Une preuve en est d'ailleurs donnée : même M. Jacques Duclos a été mis en ballottage dans sa circonscription-bastion de Montreuil.

### M. Mendès-France stupéfait de son échec

Autre problème : qu'allaient faire les électeurs non communistes qui avaient voté « non » au référendum. Deux élections-pilote permettent, là aussi, de donner une réponse catégorique : A Louvier, M. Pierre Mendès-France a été battu au premier tour, c'est-à-dire à la majorité absolue par un candidat U.N.R. inconnu. Cette défaite est littéralement sensationnelle, car on s'attendait à tout, sauf à un échec aussi fracassant. Même M. Pierre Mendès-France a été stupéfait. « Je ne comprends pas, disait-il hier soir à un journaliste qui l'interrogeait, je me savais bien en position difficile mais je croyais au moins arriver en tête au premier tour et passer au second. C'est incroyable... »

Incroyable, peut-être, mais vrai.

La situation de M. Mitterand n'est guère meilleure. Le leader de l'U.D.S.R. de gauche arrive troisième dans sa circonscription, devancé par un communiste et par un socialiste. Pourra-t-il se maintenir avec quelque chance de succès. Certains en doutent. En tout cas voilà comment l'électeur a répondu aux appels de l'U.D.S. : il a répondu non. M.-G. G.

**(Lire la suite en 9me page)**

*Aux Philippines*

## Les victimes de l'ouragan « Nancy »

***141 morts ou disparus***

MANILLE, 23 (A.F.P.). — Le bilan des victimes de l'ouragan « Nancy » qui vient de dévaster les côtes des Philippines, s'est élevé en définitive à 141 morts ou disparus. La plupart des disparus sont des pêcheurs disparus en mer surpris par la tempête. Les recherches continuent et l'on ne désespère pas de retrouver encore des survivants.

### Galeazzi-Lisi de retour à Rome

*ROME, 23 (A.F.P.). — Le professeur Riccardo Galeazzi-Lisi, ancien médecin du pape Pie XII, est rentré à Rome dimanche soir par avion venant de Nice. Auparavant, il s'était arrêté quelques instants à Paris.*

*Au cours de son séjour à Bruxelles, le professeur Galeazzi-Lisi a déclaré aux représentants de la presse: « Je n'ai nullement violé le secret professionnel, lors de la mort de Pie XII, pas plus que je n'ai vendu à quiconque des photographies sur l'agonie du défunt Saint-Père. J'ignore qui est l'auteur de ces actes dépourvus de tact. » ?*

*Le professeur a ajouté qu'il allait se rendre prochainement aux Etats-Unis pour y faire une série de conférences sur les méthodes de rajeunissement.*

Refus du gouvernement de Bonn

## Les accords quadripartites n'autorisent pas l'U.R.S.S. à se retirer de Berlin

*On attend toujours la note soviétique*

BERLIN, 23 (Reuter, A.F.P. et D.P.A.). — La note soviétique sur la question de Berlin qui, selon le chancelier Adenauer, devait être remise samedi aux deux Etats allemands et aux puissances occidentales, n'est pas encore parvenue à leurs destinataires.

Un porte-parole de l'ambassade d'URSS à Berlin-Est a déclaré qu'il ne savait rien de la dte de cette communication.

### M. Brentano refuse

Le gouvernement fédéral de Bonn ne considère pas comme acceptable la thèse soviétique selon laquelle l'URSS est en droit de se retirer de Berlin et de transférer ses droits qui découlent des accords quadripartis sur Berlin à un tiers, en l'occurrence la R.D.A. Telle est la déclaration faite par M. von Brentano.

« Berlin n'est pas placé sous un régime d'occupation, mais sous un statut de droit international concrétisé dans des accords qui ne peuvent comporter de dénonciation unilatérale. Un changement du statut de Berlin suppose une négociation préalable entre les Occidentaux et les Russes... ».

### Propositions pour une conférence à quatre

Un son de cloche nouveau et inattendu est apporté dimanche dans la controverse sur le statut de Berlin par l'organe central du parti socialiste-communiste d'Allemagne orientale « Neues Deutschland ».

***(Lire la suite en 9me page)***

**Les représentants occidentaux à Bonn se sont rendus jeudi chez le ministre des affaires étrangères d'Allemagne de l'Ouest, M. von Brentano. De gauche à droite : MM. Christopher Steel (Grande-Bretagne) et William C. Trimble (Etats-Unis), un journaliste et M. François Leduc (France).**

## AVIS OFFICIELS

### Université de Neuchâtel

Sous les auspices de la Faculté des lettres

**Conférence de M. Giacomo Devoto**
professeur à l'Université de Florence

**La linguistique indo-européenne, hier et aujourd'hui**

Lundi 24 novembre 1958, à 17 h. 15
Au Grand auditoire des lettres de l'Université

ENTRÉE LIBRE

### VILLE de Neuchâtel

**Permis de construction**

Demande de la Ville de Neuchâtel de démolir et reconstruire à l'usage de la police et de la police du feu, le bâtiment No 5, faubourg du Lac.

Les plans sont déposés à la Police des constructions, Hôtel communal, jusqu'au 1er décembre 1958.

Police des constructions

### VILLE de Neuchâtel

**Permis de construction**

Demande des enfants de Monsieur Henri-Lucien Brissot de construire des garages au sud-est de leur propriété, No 38, rue de l'Ecluse (article 8501 du cadastre).

Les plans sont déposés à la Police des constructions, Hôtel communal, jusqu'au 8 décembre 1958.

Police des constructions

## IMMEUBLES

Particulier disposant de capitaux cherche à acheter, pour plantation,

**TERRAIN**
**de 100.000 à 200.000 m²**

sablonneux, même légèrement humide, altitude maximum 500 à 600 m. Parcelle si possible attenante ou peu morcelée. Prix maximum Fr. 1.— le m². Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

Client solvable cherche à acheter

**beau domaine de montagne**
**(pâturage)**

pour l'estivage de 50 à 60 génisses. Bon terrain. Accès facile. — Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

A vendre à Neuchâtel, dans magnifique situation dominante, vue étendue sur le lac et les Alpes, à 100 m. du trolley,

**très belle villa de 2 appartements**

grand confort. Superbe appartement de 4 belles pièces, 1 chambre indépendante, 1 appartement de 3 pièces, 2 cuisines modernes, 2 magnifiques salles de bains, central au mazout, buanderie avec machine à laver automatique. Garage pour 2 voitures, préau couvert, jardin. Prix Fr. 163,000.—. Pour traiter, Fr. 50,000.— à 60,000.— seulement. Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

Chalet de
**week-end**
à vendre, 5000 fr. Tél. 7 10 40.

## A LOUER

A louer
**LOGEMENT**
d'une chambre, vestibule, cuisine et dépendances, pour tout de suite ou date à convenir. Tertre 38, 1er étage à gauche, dès 18 heures.

A louer, à Saint-Blaise, sur bon passage,
**magasin**
éventuellement avec arrière-magasin. S'adresser au restaurant de la Couronne, Saint-Blaise. Tél. 7 51 66.

## CHAMBRES

A louer jolie chambre meublée et chauffée, part à la salle de bains, à personne propre et soigneuse. S'adresser : Beauregard 1, rez-de-chaussée, à gauche.

**Jolie chambre**
à louer. S'adresser : fbg de l'Hôpital 17, 4me étage, ascenseur.

Chambres au centre, pour messieurs, 60 fr. Coq-d'Inde 24, 2me à droite.

Jolie grande chambre, au sud, à louer au centre à 1 ou 2 personnes sérieuses ; cuisine sur désir. Demander l'adresse du No 4773 au bureau de la Feuille d'avis.

## DEMANDES A LOUER

Nous cherchons sur la place de Neuchâtel ou Serrières

**un petit magasin avec arrière-magasin**

Situation sur bon passage populeux. — Faire offres avec indication de la grandeur du magasin, prix et durée du bail, à case postale 10,468, la Chaux-de-Fonds.

On cherche à louer une
**CHAMBRE**
pour une jeune fille, région Saint-Nicolas, Vauseyon. Tél. 5 57 68, aux heures des repas.

**RÉCOMPENSE**
à qui me procurerait un logement de 3-4 pièces ou une petite maison, à Neuchâtel ou région ouest. Adresser offres écrites à G. T. 4801 au bureau de la Feuille d'avis.

## PENSIONS

A louer chambre à 1 ou 2 lits, avec bonne
**PENSION**
au centre. Tél. 5 61 91.

## OFFRES D'EMPLOIS

On demande
**femme de ménage**
habitant quartier des Parcs, pour 3 heures l'après-midi. Ménage de 2 personnes ; 29, rue Bachelin.

On cherche
**sommelière**
Café du Mont-Blanc, Fahys 1, Neuchâtel. Tél. 5 28 36.

Je cherche
**domestique**
de campagne, sachant bien traire. Faire offres à Bernard Burgat, aviculteur, Bevaix.

Importante entreprise de construction de Neuchâtel cherche

**chauffeur de camion**

entrée immédiate ou à convenir. — Faire offres sous chiffres P. 6785 N. à Publicitas, Neuchâtel.

**Secrétariat**
à Berne demande
**jeune employée de bureau**
(STÉNODACTYLO)

possédant parfaitement de français et l'allemand,
de préférence de langue maternelle française. Entrée 1er janvier 1959 au plus tard.
Semaine de 5 jours.
3-4 semaines de vacances payées.

S'annoncer pendant les heures de bureau, tél. (031) 9 44 57 ou faire offres avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire sous chiffres L 9493 Y à Publicitas, Berne.

Nous cherchons, pour entrée immédiate :

**2 monteurs de câbles**

âgés de 25 à 30 ans, mécaniciens, serruriers ou électriciens de profession, connaissance du français et de l'allemand indispensable ;

**1 mécanicien-tourneur**

avec bonnes connaissances professionnelles ;

**1 laveur-graisseur**

pour l'entretien de nos véhicules à moteur.

Adresser offres écrites avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire à Câbles électriques, à Cortaillod.

Nous cherchons pour époque à convenir

**employée de bureau**

capable de faire la correspondance française et anglaise. Prière de faire offres écrites à Fabrique de montres Rotary, fils de Moïse Dreyfuss & Cie, Serre 66, la Chaux-de-Fonds.

WINTERTHUR-ACCIDENTS
cherche
**employée de bureau**

habile sténodactylographe. Place stable. — Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photo à M. André Berthoud, agent général, Neuchâtel, Seyon 2.

**VOUS GAGNEREZ DAVANTAGE !**

au service extérieur, si vous avez le don de savoir vendre. Posez aujourd'hui encore votre candidature de

**REPRÉSENTANT EN TEXTILES**

visitant la clientèle particulière.

Confection dames et messieurs, lingerie, tissus au mètre, trousseaux, rideaux.

Rayon intéressant.
Fixe, frais de voyage, commission.
Discrétion assurée.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres 6771 N à Publicitas, Neuchâtel.

On demande
**mécanicien sur autos**
capable de travailler seul. Entrée pour date à convenir. Garage Waser, Seyon 34-38, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite
**commissionnaire**
(Pourrait éventuellement faire apprentissage dans bonne boucherie.) S'adresser à boucherie-charcuterie R. Leuba, Saint-Blaise (NE). Tél. 6 71 44.

**SOMMELIÈRE**
connaissant les deux services et parlant quatre langues, cherche place pour tout de suite. Offres sous chiffres P. 6784 N. à Publicitas, Neuchâtel.

NOUS ENGAGEONS
**soudeur qualifié peintre au pistolet**
Faire offres à Tabo S. A., à Bôle

On demande pour date à convenir
**sommelière**
connaissant les deux services. Bons gains. Faire offres au Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise.

Jeune homme de 25 ans
**cherche place**
d'aide dans fabrique ou entreprise. Adresser offres à M. J.-P. Reymond, c/o M. Bussy, Cottendart/Colombier.

**Jeune fille**
de 15 ans cherche, pour le printemps, place en Suisse romande en qualité d'aide de ménage. Désire avoir l'occasion de prendre des leçons de français. Offres à Margrit Peter, Lobsigen près Aarberg (BE).

## DEMANDES D'EMPLOIS

**Employé de bureau**
plusieurs années de pratique, très capable, cherche emploi. Libre tout de suite ou pour date à convenir. Sérieuses références. Ecrire sous chiffres P. X. 20589 L. à Publicitas, Lausanne.

**JEUNE ALLEMAND**
de 22 ans cherche place dans bureau pour se perfectionner en français dont il possède déjà de bonnes notions. Durée d'emploi désirée : 1 an dès le 1er mai 1959.

En échange, possibilité est offerte à
**JEUNE SUISSE**
d'apprendre l'allemand dans bureau d'une importante fabrique de Stuttgart. — Faire offres à Ergas, Tramelan, qui transmettra.

**COLLABORATION-ASSOCIATION**
Architecte cherche collaboration avec collègue, ou travail à faire chez lui. Toutes branches professionnelles. Références de 1er ordre, Suisse-Etranger, 12 ans à Paris. Dispose de 30,000 fr. pour association éventuelle, même en dehors de la profession.

Adresser offres écrites à I. K. 4802 au bureau de la Feuille d'avis.

**Jeune employé de bureau**
qualifié cherche place à Neuchâtel ou aux environs, afin de perfectionner son français. Date d'entrée à convenir. — Ecrire sous chiffres P. 6717 N. à Publicitas, Neuchâtel.

**COIFFEUSE**
cherche place stable dans salon de la ville. Excellentes références à disposition. Adresser offres écrites à K. L. 4788 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suissesse allemande, avec diplôme commercial, sachant bien le français et l'anglais, cherche place à Neuchâtel comme

**employée de bureau**

Adresser offres sous chiffres F. H. 4800 au bureau de la Feuille d'avis.

## APPRENTISSAGES

La fabrique de câbles électriques de Cortaillod engagera, au printemps 1959, un jeune homme, sortant de l'Ecole secondaire, en qualité
**d'apprenti de commerce**
Durée du stage : 3 ans. Faire offres écrites.

On engagerait pour le printemps jeune fille comme apprentie
**vendeuse**
dans bon commerce d'alimentation. Adresser offres écrites à A. B. 4778 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille consciencieuse serait engagée comme
**apprentie de bureau**
Se présenter avec le livret scolaire pendant les heures de bureau, à la fabrique de bracelets cuir J.-P. Held, Grand-Rue 20, Saint-Blaise.

## DEM. A ACHETER

On demande à acheter
**poussette de chambre**
Offres à A. Renaud, Temple 8, Cortaillod. Tél. 6 41 71.

On achèterait
**PIANO**
avec cadre en fer et cordes croisées. Tél. 6 33 07.

## Véhicules à moteur

**« Peugeot 403 »**
8 CV, 1957. Limousine 4 portes, bleue, toit ouvrant, pneus neufs.

**« Peugeot 203 »**
1955, 7 CV, 4 vitesses synchronisées. Intérieur simili. Limousine grise, 4 portes, toit ouvrant.

**« Ford Consul »**
8 CV, 1953. Limousine beige, 4 portes. Intérieur simili rouge. Moteur revisé et garanti.
Demander la liste complète de nos voitures avec prix et conditions de paiement.
J.-L. SEGESSEMANN
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51
Tél. 5 99 91.

## A VENDRE

**Patins de hockey**
No 40, en très bon état, à vendre. Téléphoner au No 7 18 75.

A vendre
**60 CHAISES**
en bon état, pour restaurant ; 5 fr. 50 la pièce. En bloc, meilleur marché. S'adresser : restaurant du Crêt, les Verrières. Tél. (038) 9 33 18.

## Prof. médicales auxiliaires

**YVES REBER**
Bandagiste-orthopédiste
reçoit tous les jours mardi excepté
19 faubourg de l'Hôpital (2me étage). Tél. 5 14 52

## PROF. MÉDICALES

**F. v. Allmen**
médecin-vétérinaire
ABSENT
jusqu'au 1er décembre
Remplaçant : tél. 7 11 21

**Pour vous, Monsieur !**

**Pyjamas** en flanellette coton rayée . . **14.90**

**Pyjamas** en flanelle coton croisée, ceinture élastique à coulisse, très jolies rayures . . . . . **19.80**

**Pyjamas** en finette unie passepoilée, coloris ciel, gris, swissair . . **27.50**

**Pyjamas** en popeline avec rayures satinées, ceinture élastique interchangeable . . . . . **29.80**

**Chemises de nuit** en flanellette coton rayée ou finette unie, façon avec ou sans col, depuis . . . . . **13.50**

Au Sans Rival — GRANDS MAGASINS

*FEUILLETON*
*de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »*

# Le jour de son mariage

par 11

**C.-N. WILLIAMSON**

Traduit de l'anglais
par Eve-Paul Marguerite

Daura et Robert Troy restèrent seuls.

— Ne me direz-vous pas le fond de votre pensée, maintenant ? murmura-t-elle. Pourquoi voulez-vous nous quitter ? Qu'est-il arrivé ?

— Il n'est rien arrivé, fit-il d'une voix rude. Mais j'ai changé de sentiment. Lorsque j'ai accepté votre invitation de rester jusqu'au rétablissement de Conway, je n'ai pas complètement réalisé ce que cela signifiait. J'ai pensé vaguement que je resterais à part sans me mêler à vous autres. Mais, quand vous m'avez présenté votre oncle le pasteur, qui a été si bon, puis votre cousin le capitaine Mac Rimmon qui est un bel officier et si sympathique, enfin votre cousine miss Erskine qui a poussé l'amabilité jusqu'à se mettre en frais pour me distraire, j'ai compris que je devais m'en aller. Je ne veux pas qu'on soit aimable pour moi ici, je ne veux pas être distrait, lady Daura ! S'il n'y a pas d'hôtel dans les environs, je trouverai toujours bien à me loger chez l'habitant. La moindre chaumière me semblera toujours un palace en comparaison des endroits où j'ai dû vivre.

En tout cas, j'y serai certainement plus à l'aise qu'au milieu de vous tous ; je suis un sauvage et veux le rester. Songez que je ne possède même pas un habit de soirée ! Je suis venu à Dumulm pour régler des comptes avec un malhonnête homme et non pour jouer au petit cœur.

Daura se sentit fâchée pour cet homme qu'elle avait condamné à la chambre bretonne, pour cet homme qu'elle « rayerait » impitoyablement de sa vie, quand Georges serait sauvé.

— Je comprends ce que vous ressentez, dit-elle, mais vous exagérez. Je vous supplie de rester. J'ai votre promesse. Vous ne regretterez pas de me l'avoir donnée. Ne vous souciez pas d'un habit de soirée, cela ne compte pas !

» D'ailleurs, vous avez le droit, par votre mère, de porter le tartan des Cameron. Vous pouvez aller en auto à Portree et vous acheter un magnifique habillement.

— Moi, en kilt ! s'exclama-t-il avec mépris.

— Pourquoi pas ? N'êtes-vous pas fier du sang des Highlands qui coule dans vos veines et qui vous donne le droit de porter un kilt !

— J'en étais fier autrefois, quand ma mère vivait ; elle nous récitait alors des poèmes écossais, évoquait pour nous les hauts faits de l'histoire d'Ecosse. Tout cela est loin. La vie m'a changé à tel point que je ne me reconnais plus moi-même. Je ne m'étonne pas cependant (ses yeux errèrent sur les vieux étendards guerriers, les armures et les tapisseries de haute lice), je ne m'étonne pas que vous soyez fière de votre sang, ici !

— Je suis sûre que vous retrouverez vite en Ecosse votre vieil orgueil de clan.

— Possible ! Mais je ne veux pas m'abandonner à une sensiblerie aussi ridicule.

— Oh ! Je ne sais ce que vous pensez, dit-elle. Vous voulez rester notre ennemi, même si vous avez promis d'attendre que Georges soit rétabli pour entreprendre quoi que ce soit contre lui. D'ici là, ne pouvez-vous être tout bonnement humain ?

Des étendards glorieux, les yeux de Troy se reportèrent sur le visage de la jeune fille qui lui souriait avec douceur.

— Le danger, dit-il de sa voix chaude, serait que je ne devienne trop humain ; c'est cela que je veux éviter. Personne ne me fera oublier mon devoir !

— Personne ne veut vous le faire oublier. Vous êtes peut-être l'ennemi de Georges, mais non notre ennemi à nous, qui ne vous avons rien fait. En attendant de voir Georges, vous m'avez promis de rester, vous devez rester, car j'ai votre parole.

— Si vous le prenez ainsi, je resterai, naturellement. J'irai même à Portree, m'acheter un costume de Highlander.

— A la bonne heure ! s'exclama Daura en battant des mains.

L'alerte avait été chaude, elle aurait presque éprouvé de la gratitude pour cet homme, si elle n'avait endurci son cœur.

« J'ai gagné la première manche, songea-t-elle, et je compte bien gagner la seconde. Tous les moyens me seront bons pour préserver le bonheur de ma sœur. Pas de pitié ! »

Elle appela Alastair et le chargea de conduire leur hôte à la chambre bretonne.

A Vane, elle expliqua, comme pour excuser son protégé:

— Ne comptant pas rester ici, M. Troy n'a pas apporté de vêtements de rechange. Je lui ai suggéré d'aller jusqu'à Portree pour s'acheter le nécessaire.

Il semblait à Daura qu'une éternité s'était écoulée depuis qu'elle avait annoncé à Nira la nouvelle de l'accident de Georges. Enfin, libre, elle vint frapper à la porte de la chambre aux dragons. Le Dr Mac Donald en sortait justement.

— Comment va notre malade ? murmura-t-elle.

Le docteur haussa les épaules.

— Il est tel que vous voulez qu'il soit, répondit le médecin. Quant à moi, je suis indigné du rôle que vous me faites jouer.

— Vous avez tort, Georges ne peut souffrir en rien de votre médicamentation, au contraire. Et vous lui sauvez peut-être la vie ! Nira est-elle auprès de lui ?

— Non, je l'ai renvoyée. Le jeune Angus est auprès de lui. Ce jeune valet de chambre a des dispositions étonnantes d'infirmier. Il fera l'affaire.

— Nira n'est pas trop inquiète ?

— Non, je l'ai rassurée. Elle est persuadée que la noce aura lieu dans une quinzaine. Pour ma part, je n'y vois aucun inconvénient. A mon avis même, elle aurait presque pu être célébrée demain, la noce !

— Oh ! non ! Georges a eu un choc terrible, même sans vos drogues, il n'aurait pas pu se lever !

— Evidemment, il a eu un choc nerveux, cela se voit, quoique je ne sache trop ce qui le lui a provoqué. Il me semble que je pourrais être en son état, si vous m'aviez fait dormir dans la chambre bretonne et si un fantôme m'y était apparu.

Daura tressaillit et dévisagea le docteur avec inquiétude. Etait-ce en toute innocence qu'il avait parlé de la chambre bretonne ?

### IX

### LE NOUVEL INCONNU

Dans tout le village de Gorme, il n'était bruit que des événements du château. Le bureau de poste était un centre d'attraction, car la buraliste avait été autrefois en service à Dunulm et était une lointaine cousine d'Hamar Mac Fingon, le joueur de cornemuse du château, et elle était aussi parente éloignée du jeune Angus, le valet de pied, promu au grade d'infirmier.

Donc, ce jour-là, qui devait être celui du mariage d'Annira, une grande réunion se tenait dans le bureau de poste.

L'après-midi était déjà assez avancé lorsqu'une voiture s'arrêta devant la poste. Un étranger en descendit. Gorme était assez éloigné de Portree où se trouvait la gare, et les visiteurs n'arrivaient généralement pas à cette heure-là, au village qui ne possédait pas même une auberge.

L'étranger, avec un accent qui sonna américain aux oreilles des curieux, pria le cocher d'attendre quelques minutes, puis il s'approcha de la vitre et examina la devanture. Aggia, la plus jeune des demoiselles Mac Fingon, qui tenait un petit magasin de papeterie s'attendait que l'étranger réclamât des cartes postales coloriées de Dunulm, où un magazine ; mais, ayant terminé son inspection, celui-ci pénétra résolument dans la petite boutique-bureau qu'emplissait le groupe de quatre ou cinq villageois.

*(A suivre*

*PARIS VOUS PRÉSENTE...*

*Nous avons vu pour vous au Festival de Paris 1958, de très jolies coiffures, que nous exécutons journellement dans nos salons*

***Le style 1959, avec notre nouvelle coupe et nos PERMANENTES GONFLANTES, est un gros succès. La coiffure tient plus longtemps, les cheveux sont encore plus soyeux et brillants.***

Salons "Roger"

Moulin Neuf - Tél. (2 lignes) 5 29 82/83

***Produits Dorothy Gray***

***Ménagères, profitez de nos BAS PRIX sur nos excellentes***

# POULES fraîches

du pays, prêtes à cuire, pour bouillir ou pour ragoût, à Fr. **2.50** et **3.—** le ½ kg.

## LEHNHERR

FRÈRES - Commerce de volailles
NEUCHATEL Place des Halles - Tél. 5 30 92 Gros et détail
***Expédition à l'extérieur - Vente au comptant***
On porte à domicile

**Depuis bien longtemps !**

Maman vantait déjà le service aimable, rapide et compétent que j'apprécie aujourd'hui chez

Wettstein Seyon 16, Neuchâtel, tél. 038/5 34 24

PERROT ÉLECTRICITÉ

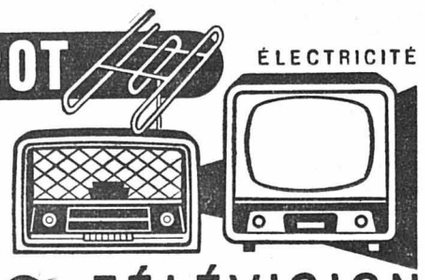

DÉPARTEMENT
## RADIO-TÉLÉVISION

***Chaussée de la Boine 22***

**Ouvert l'après-midi - Tél. 5 92 33 - 7 93 72**

*Vente et service*
*Antenne simple ou collective*
*Facilités de paiement*
*Reprise, échange, réparations*

### CINÉMA

A vendre appareil de projection « Agfa » 8 mm., avec coffre et écran, très bas prix. S'adresser à : R. Borel, Côte 107.

### GUITARE

hawaïenne électrique avec coffre, état de neuf, à vendre 150 fr. Adresser offres écrites à E. G. 4799 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

### petits porcs

de 10 semaines. G. Schumacher, Wavre. Téléphone 7 51 50.

Gorgonzola extra
H. Maire, Fleury 16

Dès **aujourd'hui** nous mettons en vente une grande quantité de magnifiques

# COUPONS
# ET FINS DE PIÈCES EN

*LAINAGES - COTONS - SOIERIES - RIDEAUX*

A DES PRIX IRRÉSISTIBLES. JUGEZ-EN :

**En lainage, quelques exemples : pour confectionner**

**1 JUPE**
ottoman
largeur 140 cm.
Le coupon de 85 cm. **5.-**

**1 ROBE**
uni pure laine en noir et marine
largeur 130 cm.
Le coupon de 3 m. **12.-**

**1 MANTEAU**
laine, diagonale ou pied-de-poule
largeur 140 cm.
Le coupon de 3 m. **15.-**

**1 ROBE**
de chambre pure laine
largeur 140 cm.
Le coupon de 3 m. **21.-**

**En cotonnades, des coupons intéressants pour cadeaux de Noël**

**1 TABLIER A BAVETTE**
cretonne rouge, largeur 80 cm.
Le coupon de 1 m. 10 **2.-**

**1 CHEMISE DE NUIT**
dessin enfant
Le coupon de 2 m. **4.-**

**1 CHEMISE**
de nuit, en flanellette imprimée
largeur 80 cm.
Le coupon de 4 m. **8.-**

**1 PYJAMA**
POUR HOMMES
croisé, molletonné
Le coupon de 5 m. **9.50**

**EN SOIERIES :**

**1 BLOUSE**
unie, infroissable, en blanc
largeur 90 cm.
Le coupon de 2 m. **3.-**

**1 JUPE**
velours côtelé, rouge, turquoise, blanc, largeur 90 cm.
Le coupon de 1 m. 60 **7.-**

**1 ROBE**
cocktail en façonné, beau choix de coloris
Le coupon de 3 m. 50 **12.-**

**1 ROBE**
cocktail en façonné lourd, riches dessins couture
largeur 90 cm.
Le coupon de 4 m. **18.-**

Et pour farfouiller : ***Une multitude de petits coupons en tous genres et à tous prix***

REMARQUEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

## AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

LA MAISON DU TROUSSEAU
**" AUX TOILES DE L'EMMENTAL "**
WERNER CH. MARTIN
LES GENEVEYS / COFFRANE (NE)
vous offre : QUALITÉ D'ABORD PRIX ÉQUITABLES
Echantillons sur demande sans engagement.

A vendre

### potager à bois

émaillé beige, avec couvercle, 2 trous, 1 plaque chauffante et 1 four. Tuyau à droite. Prix : 60 fr. E. Merlotti, 11, Pierre-qui-Roule.

A vendre pour cause de transformations

### meubles de magasin

(vitrines et banques) et une porte vitrée. S'adresser : Comminot, opticien, Hôpital 17.

On offre à vendre 16 tonnes de

### sucrières

de 1re qualité. S'adresser à : Joseph Collaud, garage, Saint-Aubin (FR). Tél. (037) 8 41 71.

## NETTOYAGE CHIMIQUE + REPASSAGE

**ATTENTION !**

**Notre nouveau parc de machines nous permet de réduire nos DÉLAIS DE LIVRAISON DE 2-3 JOURS. Service d'auto pour Neuchâtel.**

## EXPRESS TEINTURERIE NETTOYAGE CHIMIQUE

**Semaines de propagande, maintenant 10 % de rabais**

**RÖTHLISBERGER — BÂLE — 20, rue du Théâtre**

**Magasin de Neuchâtel, rue des Sablons 57 — Tél. 5 55 64**

## ÉCHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS !

Nous reprenons au plus haut prix du jour, tout meuble ou marchandise, en échange de meubles neufs

GRANDES FACILITÉS — MEUBLES LOUP — LIVRAISON FRANCO

Beaux-Arts 4 — NEUCHATEL — Croix-du-Marché 3

LUNDI-SPORTS

## RÉSUMONS

* Cette 10me journée du championnat suisse de football a été favorable à Lausanne qui, grâce à son net succès sur Chiasso, augmente d'une unité son avance sur Young Boys, tenu en échec par Urania.

* Les Bernois se font d'autre part rejoindre par Zurich et Chaux-de-Fonds qui, jouant sur leur terrain, ont récolté deux nouveaux points.

* Le benjamin Lucerne, qui infligea une lourde défaite à Servette, fausse compagnie à Chiasso et s'installe seul au cinquième rang.

* Un autre bénéficiaire de cette journée fut Grasshoppers qui parvint à triompher de façon indiscutable sur les bords du Rhin.

* Granges ne s'est nullement laissé intimider à Lugano et il faillit bien remporter la victoire puisque ce n'est qu'à deux minutes de la fin que Frosio arracha l'égalisation.

* En ligue B, les chassés-croisés continuent. Nous assistons à un regroupement. Bienne fut un pâle leader puisqu'il perdit sur son terrain contre le benjamin Vevey.

* Cantonal s'est fait battre à Winterthour dans les ultimes minutes, alors que Berne se voyait contraint de partager les points au Neufeld avec Fribourg.

* Il en résulte une situation plus confuse que jamais, pas moins de neuf équipes n'étant séparées que par quatre points.

* D'autres surprises ont été enregistrées dans ce groupe. C'est ainsi que Longeau fut incapable de tenir Schaffhouse en échec, qu'Yverdon, décidément mieux à l'aise à l'extérieur que chez lui, s'en est allé battre Soleure et que Sion a capitulé sur son terrain contre Aarau.

* Enfin, ce ne fut que de justesse que Thoune battit la lanterne rouge Concordia.

### LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

# Cantonal perd de justesse

**Winterthour - Cantonal 1-0 (0-0)**

WINTERTHOUR : Pusterla ; Zurcher, Weidmann ; Kaspar, Lehr, Wenzler ; Etterlin, Brizzi, Vuko, Gantenbein, Akeret. Entraîneur : Vuko.

CANTONAL : Jaccottet ; Erni, Chevalley ; Péguiron, Tacchella, Gauthey ; Frey, Froidevaux, Luscher, Bécherraz, L. Wenger. Entraîneur : Artimovicz.

BUT : Deuxième mi-temps : Akeret (41me).

NOTES : Temps couvert et froid. Terrain en bon état. Ce match est capital pour les deux équipes. 4500 spectateurs sont venus voir du beau football. Bon arbitrage de M. Buchini (Lucerne). Cantonal remplace Truhan par Frey qui, bien qu'annoncé ailier, jouera inter. Froidevaux, pour qui c'était la reprise, jouera ailier. Jaccottet a retrouvé sa place au but. Winterthour s'aligne au complet. Correction des deux équipes. Cantonal aborde la partie avec calme, tandis que les joueurs locaux semblent tendus. Le public, qui devient bruyant en seconde mi-temps, manifestant son désir de voir son équipe triompher. Corners : Winterthour - Cantonal 10-3 (6-0).

~ ~ ~

Winterthour, 23 novembre.

Enfin du football ! Dès le début de la partie, on sent que les deux équipes sont fermement décidées à triompher. Si Winterthour attaque plus souvent, les Neuchâtelois ont pour eux une meilleure technique. Les visiteurs usent de passes beaucoup plus précises. La palme en revient surtout à la défense qui n'hésite pas, même dans les moments les plus critiques, à construire des contre-attaques. Le match se déroule à vive allure ; les renversements de situations se succèdent à un rythme rapide. Vuko, qui est très discuté, se doit de faire aujourd'hui une partie particulièrement brillante. Par deux fois, il décoche des tirs violents et précis que Jaccottet en grande forme, maîtrise avec une belle assurance. Le gardien neuchâtelois a d'ailleurs eu des renvois des poings très sûrs et puissants. La défense a gardé son calme lors des incessantes attaques zuricoises. Si Vuko a fait une excellente partie, il semble paradoxal de dire que c'est grâce à la position de Tacchella qui ne se laissait jamais aspirer par le Yougoslave, jouant en retrait. Dans tous les corps à corps cependant le brillant arrière central neuchâtelois a eu le dessus. Admirablement secondé par Erni, sobre mais effectif, et Chevalley, très sec, les demis montèrent à l'attaque. Gauthey a connu d'excellents moments et Péguiron a témoigné d'une excellente condition. L'essai de Frey est à poursuivre. Froidevaux a été peu servi et Luscher assez peu combattif. Le tandem gauche a énormément travaillé mais n'a connu aucune réussite.

Chez Winterthour, toute l'équipe s'est montrée très volontaire. Le volume de jeu développé par les hommes de Vuko fut supérieur à celui des visiteurs ; mais le rendement laissa à désirer. Pusterla a eu quelques bonnes interventions. Zurcher et Weidmann n'ont pas perdu leur puissance tout en restant corrects. Le centre demi Lehr a bien tenu son rôle de couverture. En avant, on multipliait les passes en profondeur ; les attaques étaient parfois conduites par cinq, voire six avants.

L'ensemble de la partie nous démontra que même dans la guerre des points, deux bonnes équipes peuvent produire un football acceptable. Hier la chance seule a départagé deux équipes d'égale valeur. En effet le but d'Akeret acquis sur tir plongeant et trompant Jaccottet aurait très bien pu passer par-dessus la cage. Comme nous étions à cinq minutes de la fin, il n'était plus difficile de défendre le résultat.

W. B.

Peney dégage de la tête une balle que convoitait l'ailier gauche tessinois. A gauche, prêt à intervenir, le pilier Kernen.
(Press Photo Actualité)

**X^me journée** | **Résultats et classement de ligue A**

Bâle - Grasshoppers 2-4 (10) (12)

Lausanne - Chiasso 6-2 (1) (5)

Lugano - Granges 1-1 (7) (13)

Lucerne - Servette 4-0 (6) (11)

Urania - Young Boys 2-2 (8) (2)

Zurich - Young Fellows 3-2 (3) (14)

Chx-de-Fds - Bellinzone 3-1 (4) (9)

*(Entre parenthèses le rang qu'occupaient les équipes avant les matches de dimanche.)*

| Rangs | ÉQUIPES | MATCHES J. | G. | N. | P. | BUTS p. | c. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | Lausanne | 10 | 6 | 3 | 1 | 15 | 9 | 15 |
| 2. | Young Boys | 10 | 5 | 3 | 2 | 30 | 18 | 13 |
| | Zurich | 10 | 6 | 1 | 3 | 26 | 18 | 13 |
| | Chx-de-Fds | 10 | 4 | 5 | 1 | 18 | 14 | 13 |
| 5. | Lucerne | 10 | 3 | 6 | 1 | 17 | 13 | 12 |
| 6. | Chiasso | 10 | 4 | 2 | 4 | 20 | 20 | 10 |
| 7. | Lugano | 9 | 2 | 5 | 2 | 8 | 10 | 9 |
| | Urania | 10 | 3 | 3 | 4 | 18 | 18 | 9 |
| | Grasshoppers | 10 | 4 | 1 | 5 | 22 | 26 | 9 |
| 10. | Granges | 10 | 2 | 4 | 4 | 16 | 21 | 8 |
| | Bellinzone | 10 | 4 | — | 6 | 17 | 28 | 8 |
| 12. | Bâle | 9 | 3 | 1 | 5 | 22 | 19 | 7 |
| | Servette | 10 | 2 | 3 | 5 | 22 | 25 | 7 |
| 14. | Young Fellows | 10 | 1 | 3 | 6 | 10 | 22 | 5 |

**Sport-Toto - Colonne des gagnants**

2 1 x 1 x 1 x 2 2 2 1 1

Loto-Tip : 2 1 3 1 3 1 3 2 2 2

Une mi-temps à chaque équipe à la Pontaise

# Chiasso submergé pendant une demi-heure

**Lausanne - Chiasso 6-2 (6-0)**

LAUSANNE : Schneider ; Grobéty, Magada ; Vonlanden, Fesselet, Monti ; Bernasconi, Hertig, Jonsson, Rehmann, Regamey. Entraîneur : Presch.

CHIASSO : Nessi ; Colombo, Binda ; Boldini, Giorgetti, Muller ; Vassali, Laurito, Boffi, Bianchi, Riva. Entraîneur : Grassi.

BUTS : Vonlanden (14me minute), Hertig (16me et 24me), Regamey (35me), Jonsson (42me), Vonlanden (penalty à la 43me). Deuxième mi-temps : Boffi (6me et 7me).

NOTES : Temps couvert, bon terrain, 6000 spectateurs. Arbitrage du Bâlois Keller. A Lausanne, Bernasconi fait sa rentrée à l'aile droite avec, à ses côtés, Hertig ; Stalder ne joue pas. A Chiasso, Boffi reprend son poste d'avant centre tandis que Vassali redevient ailier droit, Ferrari ne jouant pas. Match très correct et convenablement arbitré, vers la fin duquel Chiasso joue de malchance dans ses tirs. Corners : Lausanne - Chiasso 4-8.

~ ~ ~

Lausanne, 23 novembre.

Equipe agréable et sympathique que celle du F.-C. Chiasso : elle a revalorisé le football tessinois à la Pontaise, malgré une défaite qui parut d'abord tourner à la catastrophe. Précisons aussi que la chance lui tourna le dos à peu près aussi souvent qu'elle sourit au contraire aux Lausannois : cela explique en partie l'ampleur d'un résultat qui permet au leader d'arborer enfin un goal-score un peu plus digne de sa condition !

Mais nous disons « en partie » parce qu'il faut aussi souligner les mérites d'un Lausanne-Sports qui sut enfin jouer plus direct, du moins pendant la première mi-temps. L'équipe de Presch adopta en effet d'entrée une cadence rapide, et Bernasconi, se hissant aussitôt au niveau de ses jeunes partenaires, les débordements par les ailes semèrent tout de suite la confusion dans une défense tessinoise souvent prise au dépourvu, et qui chancelait d'autre part sous les rudes coups de boutoir de Jonsson et de Hertig qu'appuyait Vonlanden. Une véritable fête de tir débuta dès que ce dernier eut ouvert la marque à la 14me minute. L'équipe lausannoise ne cessa plus de submerger sa rivale jusqu'au repos et rares furent, jusque-là, les échappées et les inconsistantes contre-attaques des visiteurs.

Curieux contraste, la seconde mi-temps fut complètement différente de la première. D'ailleurs, Chiasso la gagna par 2 à 0. Et ce succès fut aussi logique que mérité, car, malgré son retard de six buts, Chiasso redressa fièrement la tête, joua l'attaque à outrance, mais manqua souvent de chance dans ses tirs devant un Schneider qui, dimanche, n'était pas dans sa meilleure forme. On vit alors que ce Chiasso-là, sans valoir tout à fait celui de la saison passée (qui gagna à la Pontaise) étalait de belles qualités et il ne lui manqua certainement pas grand-chose pour redevenir l'excellent outsider qu'il était voilà un an. L'équipe tessinoise termina son match par un « power-play » effréné, qui en dit long sur ses possibilités réelles !

Le voulant ou non, Lausanne relâcha trop son effort dès le début de la deuxième mi-temps, et cela aurait pu lui coûter très cher si, à ce moment-là, son avance à la marque n'avait été aussi nette. La défense, notamment, se laissa curieusement manœuvrer par l'adversaire.

Sr.

*Succès inespéré de Vevey à la Gurzelen*

# Effondrement des arrières biennois

**Bienne - Vevey 2-4 (1-1)**

BIENNE : Jucker ; Munger, Allemann ; Landesberger, Merlo, Hanke ; Prod'hom, Koller, Riederer, Graf, Gehrig. Entraîneur : Hahnemann.

VEVEY : Cerutti ; Carrard, von Arx ; Josefowski, Mauch, Kost ; Cavely I, Berset, Bärtschi, Wenger, Studer. Entraîneur : Rouiller.

BUTS : Mauch (sur penalty 24me minute), Moser (40me) ; deuxième mi-temps : Bärtschi (14me), Wenger (26me), Cavelty I (32me), Graf (34me).

NOTES : Cette rencontre s'est disputée à la Gurzelen par un temps froid et couvert ; pelouse légèrement glissante. 4000 spectateurs. Arbitrage peu convaincant de M. Pedrazzoli (Bellinzone). Bienne remplace Kuster, malade, par Munger, alors que Vevey se passe des services de Lansché. A la 14me minute, Studer et Merlo entrent violemment en contact : le Veveysan doit être emporté du terrain et sera remplacé peu après par Cavelty II. A la 24me minute, Allemann fauche Berset à proximité du but de Jucker et le penalty, justement accordé, est transformé par Mauch. Deux minutes plus tard, Merlo, qui se ressent de son choc, quitte à son tour le terrain et sera remplacé par Moser, ce qui entraînera de nombreux changements dans l'équipe biennoise. En effet, Hanke passe arrière central, Gehrig demi et Moser à l'aile gauche. Aux 36me et 40me minutes, Jucker, puis Cerutti, détournent magistralement deux puissants tirs de Bärtschi et Koller. A la 4me minute de la reprise, Josefowski supplée son gardien en dégagent en corner une balle qui entrait dans le but vide. Landesberger est victime d'un claquage à la 20me minute et est retiré en arrière à la place d'Allemann. Enfin, deux minutes avant la fin, l'arbitre accorde, un peu généreusement, un penalty aux Biennois pour charge de Carrard sur Riederer, mais Hanke envoie son tir sur la barre transversale. Corners : Bienne - Vevey 8-5 (1-5).

~ ~ ~

Bienne, 23 septembre.

Bienne, contre toute attente, a dû baisser pavillon devant la coriace équipe veveysanne qui eut le mérite de ne jamais s'avouer battue. Même quand le résultat était de 1-1 et que les Biennois dominaient outrageusement sans cependant pouvoir parvenir à matérialiser cet avantage, la défense des visiteurs ne s'affola jamais. Au contraire, elle donna de judicieuses balles à suivre aux trois avants restés en pointe. A eux trois ils semèrent le désarroi parmi les arrières biennois et, en moins de vingt minutes, réussirent à tromper à trois reprises le gardien Jucker. Ces buts résultèrent d'ailleurs tous de grossières erreurs de Hanke d'abord, trop inattentif, de Munger, Allemann et Landesberger ensuite, qui s'aventuraient trop en attaque et ne parvenaient plus à se replier assez rapidement. A ce jeu-là, le centre avant Bärtschi montra ses brillantes qualités et fut à la base, avec ses deux ailiers, du succès enregistré par son équipe.

Bienne a, certes, quelque excuse à invoquer : la blessure de Merlo, imparfaitement remplacé par Hanke. Mais, en première mi-temps surtout, il a laissé échapper la victoire en opérant de façon indisciplinée, les avants étant constamment «contrés» par le « verrou » des Veveysans, parfaitement au point. Certes, le gardien Cerutti, par de brillantes parades, refusa plusieurs buts aux footballeurs de l'entraîneur Hahnemann ; mais si ceux-ci avaient montré plus de détermination et plus de volonté, ils eussent pris un avantage sinon décisif, du moins appréciable. Le fait est que la défense a proprement « craqué » au moment psychologique et permit ainsi aux Veveysans, qui spéculaient sur le match nul, de s'adjuger une victoire inespérée, mais méritée.

Ge. O.

**SALLE DE LA PAIX**
Mercredi 26 novembre, à 20 h. 30
GALA PAUL KRAMER
**BOXE** Bernardinello (Italie) contre Schweizer (Neuchâtel)
Voir annonce de ce jour en page 8

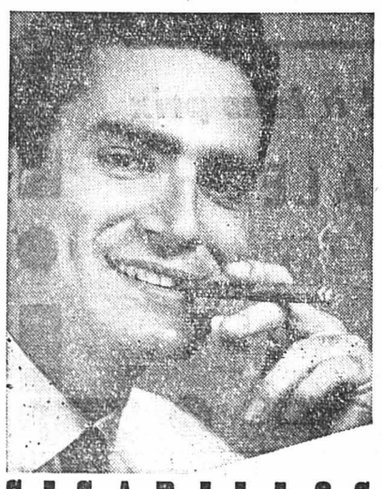

CIGARILLOS
ORMOND
*junior*

La qualité, la finesse de son arome et l'élégance de sa présentation, font le succès de ce nouveau cigarillo.
Etui de 5 pièces Fr. 1.-

Les autres matches de ligue A en quelques lignes

**Lucerne réussit deux buts en l'espace d'une minute**

**Zurich - Young Fellows 3-2 (3-1)**

Ce derby, dirigé par le Bernois Schicker, attira six mille personnes. Après une demi-heure de jeu, Zurich menait par 3-0, grâce à des buts de Bruppacher, Feller et... un autogoal de Fries. Une minute avant le repos, Young Fellows obtenait un but par Laubacher. Et à la 3me minute de la reprise, Young Fellows marquait son second but à par l'ailier Schönmann.

**Bâle - Grasshoppers 2-4 (0-1)**

Sept mille personnes suivirent cette rencontre dirigée par le Genevois Domeniconi. Les Zuricois ouvrirent la marque par Duret à la 30me minute. Ce même joueur obtenait le No 2 à la 6me minute de la reprise, imité cent vingt secondes plus tard par son coéquipier Scheller. A la 25me minute, Hügi réduisait l'écart, mais à la 28me minute, Scheller rétablissait les distances. Enfin, il fallut un pénalty à la 41me minute pour permettre à Bâle de marquer son second but par Maurer.

**Lucerne - Servette 4-0 (1-0)**

Près de huit mille personnes ont assisté à cette nette défaite servettienne qui aurait pu prendre des proportions encore plus catastrophiques si, à la 5me minute de la seconde mi-temps, le Lucernois Wolfisberger n'avait pas tiré un pénalty à côté. Le premier but de la partie fut marqué par Beerli à la 25me minute. A la 6me minute de la seconde mi-temps, Wuest battait à son tour le gardien genevois qui capitula encore coup sur coup dans la 30me minute lors de tirs de Beerli et Kunzler. L'arbitre était M. Wyssling, de Zurich.

**Lugano - Granges 1-1 (0-1)**

Comme prévu, Granges ne s'est nullement laissé intimider par son adversaire. Par quatre fois (15me, 25me, 32me et 36me minutes), les Soleurois faillirent marquer. Mais une minute avant le repos, le gardien tessinois était battu... par son coéquipier Coduri, qui déviait un tir de Hamel. On crut longtemps à la victoire des visiteurs, mais à deux minutes de la fin, Pozzi et Morf luttant dans un violent corps à corps, tombait ; la balle parvenait à Frosio qui égalisait. Ce match, suivi par 1500 spectateurs à peine, fut dirigé par le Lausannois David.

## FOOTBALL ACTUALITÉS

● Match international, à Charlerol : Belgique B - Hongrie B 1-1 (1-1).

● Championnat de France de 1re division (17me journée) : Marseille - Racing Paris 1-2 ; Nimes - Lens 4-2 ; Valenciennes - Nice 2-1 ; Saint-Etienne - Reims 4-4 ; Sochaux - Nancy 2-1 ; Monaco - Angers 1-0 ; Rennes - Limoges 0-1 ; Lyon - Sedan 4-3 ; Strasbourg - Toulouse 1-2 ; Lille - Alès 5-0. Classement : 1. Racing Paris 25 p. ; 2. Nimes 23 p. ; 3. Nice et Reims 21 p. ; 5. Sochaux 20 p. ; 6. Monaco 19 p. (un match en moins).

● Championnat suisse de 1re ligue : Derendingen - Sierre 3-1 ; Forward - Central 1-3 ; Langenthal - Martigny 0-1 ; Monthey - Payerne 0-1 ; Versoix - Malley 1-0 ; Bassecourt - Emmenbrücke 3-1 ; Petit-Huningue - Nordstern 3-4 ; Old Boys - Dietikon 2-6 ; Olten - Moutier 1-0 ; Porrentruy - Baden 3-1 ; Locarno - Red Star 0-2 ; Mendrisio - Pro Daro 2-0 ; Saint-Gall - Uster 3-0 ; Blue Stars - Brühl 1-2.

● En match international de football à Budapest, la Hongrie a battu la Belgique 3-1 (1-1). Les buts hongrois furent obtenus par Göröcs et Tichy (2), tandis que Mallants marquait le but belge.

PRENANT UN DÉPART FULGURANT

# Chaux-de-Fonds joua comme au bon vieux temps

**Chaux-de-Fonds - Bellinzone 3-1 (3-0)**

CHAUX-DE-FONDS : Elsener ; Ehrbar, Leuenberger ; Jäger, Kernen, Peney ; Tedeschi, Antenen, Gigandet, Csernaï, Pottier. Entraîneur : Sobotka.

BELLINZONE : Pernumian ; Ghilardi, Robustelli ; Simoni, Resenterra, Terzaghi ; Sartori, Bezzola, Lucchini, Pedrazzoli, Persich. Entraîneur : Persich.

BUTS : Antenen (1re), Gigandet (31me), Csernaï (37me). Deuxième mi-temps : Bezzola (17me).

NOTES : Temps incroyablement printanier, mais le froid à l'affût revient peu à peu au cours de la reprise. Terrain en parfait état ; équipes au complet ; arbitrage très large de M. Dienst (Bâle), qui pratique « l'avantage » avec excès, surprenant ainsi souvent le joueur prétérité. Csernaï a touché deux fois la latte supérieure, imité une fois par Tedeschi. A la dernière seconde, Antenen prend de plein fouet au visage un dégagement d'arrière ! Persich, fragile hier, sera soigné en touche. Le public a honoré cette belle journée d'arrière-automne ou l'affiche du match : 4500 personnes. Corners : Chaux-de-Fonds - Bellinzone 9-7 (3-2).

~ ~ ~

La Chaux-de-Fonds, 23 novembre.

On a failli éprouver hier au Parc des Sports une de ces joies parfaites dont nous régalaient naguère encore les « Meuqueux ». Prenant un départ fulgurant, les avants chaux-de-fonniers se jouaient de leurs adversaires avec une rare réussite et il a fallu bientôt tout le grand savoir des Robustelli, Ghilardi et consorts pour juguler cette fougue retrouvée. C'est qu'Antenen semble avoir de nouveau cette fringale de buts qui fit sa renommée, et Csernaï lui donne, Dieu merci, une réplique de grande classe. Gigandet se démène à sa façon qui n'est pas toujours aussi déplorable que le veulent prétendre ses détracteurs : il se met à signer des buts et c'est tant mieux. Tedeschi était pour cette occasion ailier droit : il y parut meilleur qu'à l'opposé ; ses déboulés soulevèrent souvent un gros espoir, mais il manque encore le tir concluant. Venons-en à Pottier : que se passe-t-il chez le petit bonhomme en passe de célébrité hier encore ? Il ne figure plus dans l'arsenal d'attaque des « Meuqueux » qu'à titre de... figurant, précisément ! Il abandonne régulièrement toute balle perdue sans espoir de la récupérer, il montre une nonchalance flagrante, à moins qu'on ne doive y voir que désinvolture. Allons, Philippe, jette aux orties cette couronne prématurée, et si large qu'elle empêche une vision plus exacte des vraies valeurs. La modestie exagérée est préjudiciable, certes, mais un peu ne gêne pas ! Qui aime bien « charrie » bien, dit-on, et nous portons à Pottier tout l'intérêt que mérite le jeune footballeur déniché d'hier en Valais. Les demis Peney et Jäger se sont démenés, mais, trop souvent, ils ont montré au ballon un attachement excessif. La défense a confirmé une fois encore sa haute valeur ; Kernen y domine de son expérience, et il reste toujours celui qui dégage à l'ultime une balle perfide. Elsener n'eut presque rien de sérieux à envisager.

Premier but par un « heading » parfait d'Antenen sur centre de Tedeschi. « Heading » encore au 2me but, de Gigandet cette fois, sur « service-maison » d'Antenen ; un corner tiré au cordeau par Pottier donne belle occasion à Csernaï de battre Pernumian, lui aussi, d'un coup de tête. Mi-temps, déjà 3-0... « et cela suffira » pensent les « Meuqueux » qui ne s'en font plus dorénavant. En seconde mi-temps alors, Bellinzone peut jouer mieux, attaquer souvent, mais sans remettre jamais en cause la victoire chaux-de-fonnière méritée.

Rt.

OBTENANT UN POINT AU NEUFELD

# FRIBOURG CONFIRME SES PROGRÈS

**Berne - Fribourg 1-1 (1-1)**

BERNE : Pelozzi ; Zehnder, Schneebeli ; Zbinden, Casali I, Casali II ; Schlenz, Zaugg, Schott, Schneider, Sullivan. Entraîneur : Casali I.

FRIBOURG : Ansermet ; Moser, Laroche ; Marbacher, Poffet, Zurcher ; Studer, Skvaritz, Gianoni, Raetzo, Bulliard. Entraîneur : Sekulic.

BUTS : Bulliard (10me), Sullivan (11me).

NOTES : 4000 spectateurs, dont un bon nombre de Fribourgeois. Temps gris, terrain bon. Arbitrage sévère de M. Bergamini (Viganello). Le jeu est très rapide dès le début. Fribourg obtient un premier corner à la 3me minute. Schott, en bonne position de tir se fait faucher par Marbacher sans réaction de l'arbitre. A la 10me minute, Studer centre bien depuis la droite et le jeune et bouillant Bulliard bat Pelozzi. Peu après la remise en jeu, un coup franc, bien titré par Casali II, est repris par Sullivan qui égalise. Personne n'aurait pensé que le match était joué à ce moment. Les deux équipes donnent à fond, la balle voyage très rapidement d'un camp à l'autre. Schott est à nouveau bousculé cette fois par Poffet. Le coup franc reste sans effet.

Schneebeli est touché, mais peut reprendre sa place. Les visiteurs sont plus incisifs en attaque, mais la défense bernoise est intraitable. Schneider, qui joue deuxième centre-demi, lance bien les trois avants de pointe mais est souvent lent dans ses interventions. Skvaritz décoche un beau tir qui est dévié en corner par Pelozzi. A la 31me minute, une balle de Sullivan rase la barre transversale et un second tir du même joueur frappe le montant droit du but d'Ansermet. Le jeu s'égalise. Les duels Schott - Poffet se terminent le plus souvent à l'avantage de ce dernier. Un nouveau coup franc tiré par les joueurs locaux s'écrase contre le « mur » et c'est la mi-temps.

A la reprise, Berne veut s'assurer l'avantage et obtient trois corners en trois minutes. L'excellent arrière central Poffet balaye tout mais joue souvent assez durement. Un fort tir de Raetzo est renvoyé du poing par Pelozzi. Schlenz, bien lancé, est fauché dans les seize mètres, mais le sifflet de l'arbitre reste muet. Le dernier quart d'heure est à l'avantage des joueurs locaux qui opèrent maintenant avec quatre avants. Un long tir de Schlenz est retenu avec peine par Ansermet. Dix minutes avant la fin, Schneider marque un second but bernois sur passe de la droite. L'arbitre paraît être d'accord avec le point mais change d'avis et l'annule pour hors-jeu.

~ ~ ~

Berne, 23 novembre.

Gonflé à bloc par son succès contre Winterthour, Fribourg est venu à Berne avec la ferme intention de ne pas perdre le contact avec le groupe de tête. On entendait parler de dernière chance ! L'équipe semble bien au point, les joueurs agissent rapidement, ne gardent pas outre mesure le ballon ; ils se le passent judicieusement. Les footballeurs locaux agissent toujours avec la même tactique. Possédant une excellente défense, ils lancent trois avants très rapides (Schlenz, Schott et Sullivan) pour tenter d'obtenir les buts nécessaires. Comme on l'a vu hier, cela ne suffit pas toujours et cette tactique a été quelque peu modifiée dans le dernier quart d'heure ; c'était trop tard ! Si l'on tient compte des corners obtenus (14 par Berne et 5 par Fribourg), il faut convenir que le résultat est assez flatteur pour les visiteurs. Durant toute la partie, le jeu fut rapide, viril mais resta correct. En résumé beau match ; sans moment terne.

J. R.

**Jeux de quilles automatiques à l'HOSTELLERIE DES PLATANES**
Chez-le-Bart / St-Aubin
Tél. (038) 6 71 96

Zürich Propaganda

Il n'est certes plus besoin d'expliquer à une femme avec quel bonheur la Dauphine, si jolie et racée, souligne sa propre élégance. Mais peut-être ne sait-elle pas que la Dauphine se laisse également conduire avec la meilleure grâce du monde? qu'elle est maniable, certes, mais aussi étonnamment sûre et économique? Ces qualités, nos spécialistes se feront un plaisir de les lui démontrer.

RENAULT Dauphine

Et puis, n'oubliez pas que nous approchons de la saison frileuse où il est si rassurant de se sentir parfaitement abritée et protégée!

Prix: Fr. 6750.-.
Facilités de payement
par le crédit officiel Renault

AUTOMOBILES RENAULT
Genève, 7, Bd de la Cluse, tél. (022) 26 13 40
Zürich, Ankerstrasse 3, Tel. (051) 27 27 21

Neuchâtel : E. BAUDER & FILS, Garage de Clos-Brochet, tél. (038) 5 49 10 - Cressier : Garage MAURICE SCHALLER, tél. (038) 7 72 66 - Saint-Aubin : A. PERRET & FILS, garage de la Béroche, tél. (038) 6 73 52 - Fleurier : EDMOND GONRARD, 19, rue de l'Industrie, tél. (038) 9 14 71 - Travers : MAURICE CARETTI, garage, rue des Moulins, tél. (038) 9 23 32 - La Chaux-de-Fonds : PAUL RUCKSTUHL, 21a, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 2 35 69 - Le Locle : GEORGES SAAS, 3, rue du Marais, tél. (039) 3 12 30 - Saignelégier : RAYMOND BROSSARD, garage, tél. (039) 4 52 09

Aubry TAILLEUR

# MANTEAUX D'HIVER

**MESSIEURS**

Les dernières nouveautés de saison du

«PRÊT A PORTER»

Magnifique choix en beaux tissus pure laine
Coupes ultra-moderne et classique
Prix très avantageux de **95.—** à 230.—

Une visite ne vous engage pas

**G. AUBRY** tailleur magasin **à l'étage**
Temple-Neuf 4 (Ascenseur) - Centre-ville - Neuchâtel - Tél. 5 10 20

# LA PATINOIRE de Neuchâtel EST OUVERTE

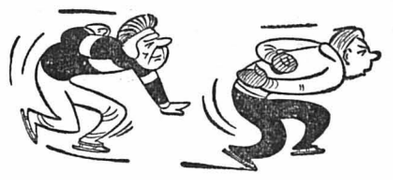

Etre bien équipé et s'entraîner régulièrement, c'est jouir pleinement du patinage

LES BONS ARTICLES DE SPORT **Robert-Tissot** SPORTS Tél. 5 33 31 Saint-Honoré 8

**RENÉ SCHENK**
SPORTS
Chavannes 7 et 15
*vous offre les articles pour le patin et le hockey*
En spécialité : Les souliers de hockey C.C.M., importés du Canada

PATINS
*Tout pour le hockey*
NEUCHATEL
Rue du Seyon 24

**A. GRANDJEAN**

TRAMWAYS DE NEUCHATEL — Tarif réduit pour la **PATINOIRE.** Aller et retour 60 c. Enfants 30 c. Pour les abonnés: cartes personnelles adultes à Fr. 3.75 (50 % de réduction)

**I. CHESI**
Temple-Neuf 8 Neuchâtel
**AIGUISAGE DE PATINS**

**Le Club des Patineurs de Neuchâtel**
*offre à ses membres*
Leçons et entraînement gratuits
Tél. caisse de la patinoire 5 30 61

Bien conseillé chez **Max Muller Sports** le magasin des sportifs Sous les Arcades

**TÉLÉVISION**
installations soignées
RADIO MELODY
Flandres 2 Neuchâtel

Magnifique choix en
**ALBUMS et LIVRES**
pour enfants de 3 à 15 ans
**Librairie de l'Oratoire 3**
Mlle Jacob Tél. 5 89 94

**4 TOURS DE LITS**
dessins berbères et moquette laine, à très bas prix
**BENOIT** Maillefer 20 - Tél. 5 34 69
Présentation à domicile - Crédit
Fermé le samedi - On réserve pour les fêtes

Bien et avantageusement meublé par Rossetti

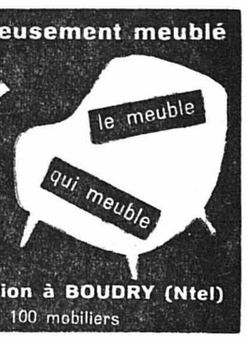


Fabrique et exposition à BOUDRY (Ntel)
Choix de plus de 100 mobiliers

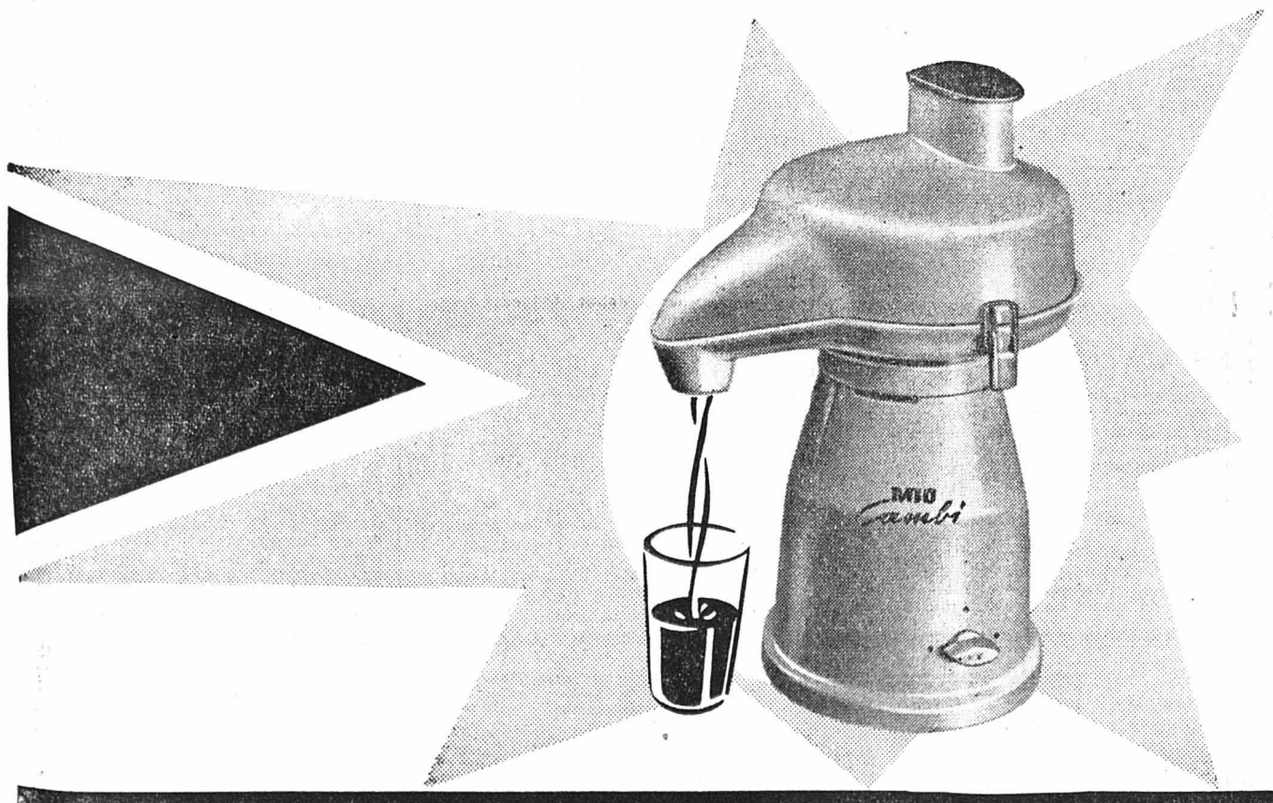


## Accordez-vous le bien-être quotidien!

Votre organisme a besoin de vitamines. Les boissons et mets préparés avec le Miocombi vous procurent des vitamines sous leur forme la plus pure: aliments frais, crudités préparées de manière appétissante.

Miocombi vaut plus que son prix, il comprend:

**le mélangeur, la presse à fruits, la machine à râper, le coupe-légumes**

en une seule machine, combinée intelligemment et pourtant très simple à manier.

**Encore mieux maintenant!**

Dernière nouveauté: le coupe-légumes est muni dorénavant d'un éjecteur. Quel fonctionnement étonnant... si pratique! si agréable!... et considérez aussi le prix!

**198.-** Livret de recettes **gratuit** avec l'appareil. | **Deux ans de garantie.**

**Semaine du MIO Combi MIGROS**

**SÈCHE-CHEVEUX**

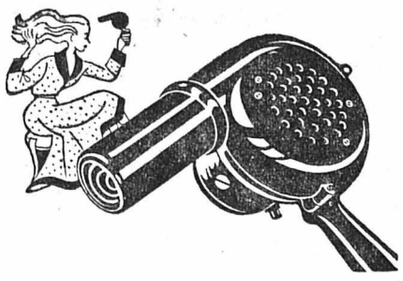

pour vos soins de beauté et votre santé.
Appareils de première qualité, modèles légers et élégants
Toute la gamme des fœhns.

Grand choix depuis **Fr. 36.—**

Timbres-escompte N. & J.

Elexa S.R.
NEUCHATEL
Rue du Seyon 10 - Tél. 5 45 21

# LUNDI-SPORTS

## Xme journée — Résultats et classement de ligue B

Berne - Fribourg 1-1
(3) (6)

Longeau - Schaffhouse 0-1
(11) (8)

Sion - Aarau 1-2
(9) (10)

Soleure - Yverdon 2-3
(13) (12)

Thoune - Concordia 2-1
(7) (14)

Winterthour - Cantonal 1-0
(4) (2)

Bienne - Vevey 2-4
(1) (5)

*(Entre parenthèses le rang qu'occupaient les équipes avant les matches de dimanche.)*

| Rangs | ÉQUIPES | MATCHES J. | G. | N. | P. | BUTS p. | c. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | Bienne | 10 | 6 | 2 | 2 | 29 | 15 | 14 |
| | Berne | 10 | 6 | 2 | 2 | 22 | 14 | 14 |
| 3. | Winterthour | 10 | 6 | 1 | 3 | 23 | 14 | 13 |
| | Cantonal | 10 | 6 | 1 | 3 | 22 | 15 | 13 |
| 5. | Vevey | 10 | 5 | 2 | 3 | 26 | 19 | 12 |
| 6. | Fribourg | 10 | 5 | 1 | 4 | 12 | 14 | 11 |
| | Thoune | 10 | 4 | 3 | 3 | 17 | 23 | 11 |
| 8. | Aarau | 10 | 4 | 2 | 4 | 12 | 14 | 10 |
| | Schaffhouse | 10 | 4 | 2 | 4 | 28 | 19 | 10 |
| 10. | Sion | 10 | 3 | 2 | 5 | 20 | 23 | 8 |
| | Yverdon | 10 | 3 | 2 | 5 | 14 | 24 | 8 |
| 12. | Longeau | 11 | 2 | 3 | 6 | 16 | 23 | 7 |
| 13. | Soleure | 11 | 3 | — | 8 | 19 | 28 | 6 |
| 14. | Concordia | 10 | 2 | 1 | 7 | 16 | 31 | 5 |

### Sans un autogoal de son demi Joye

# Urania aurait battu Young Boys

**Urania - Young Boys 2-2 (0-0)**

URANIA : Parlier ; Fuhrer, Heubi ; Joye, Prod'hom, Cheiter ; Pillon (Alpsteg), Morel, Linder, Pasteur, Coutaz. Entraîneur : Walaschek.

YOUNG BOYS : Eich ; Zahnd, Bigler ; Hauptli, Steffen, Schneiter ; Spicher, Wechselberger, Meier, Rey, Fluckiger. Entraîneur : Sing.

BUTS : Deuxième mi-temps : Linder (9me), Schneiter (14me), Pasteur (18me), Wechselberger (37me).

NOTES : C'est sous un ciel sombre mais sur un terrain en excellent état que s'est déroulée cette importante partie. Pillon, blessé à la 43me minute, fut remplacé, en seconde mi-temps, par Alpsteg. L'arbitrage de M. Guidi (Bellinzone), sans être mauvais, fut beaucoup trop large. A la 8me minute, un splendide essai de Cheiter fut arrêté par la barre transversale ; puis, à la 25me, un centre de Rey ne put être retenu par Parlier et le coup de tête de Spicher passa à quelques centimètres du but alors que Parlier était battu. Corners : Urania - Young Bays 5-5 (3-3).

~ ~ ~

Genève, 23 novembre.

Avec un peu de chance, Urania aurait pu remporter une victoire dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle aurait fait sensation. Après une première mi-temps très partagée, mais au cours de laquelle les attaquants d'Urania se montrèrent nettement plus dangereux que ceux de Young Boys, les Genevois parvinrent à prendre l'avantage à la marque par Linder qui exploita très adroitement une balle rebondissant au milieu de la défense bernoise. Cet exploit se situait à la 9me minute de la seconde partie. C'est dire que rien n'était définitif, les deux équipes conservant leurs chances intactes. On s'en rendit vite compte lorsque Young Boys égalisa. Mais cette égalisation fut suivie, quatre minutes plus tard, d'un nouveau but ugéiste. Stimulés par ce succès, les Genevois se battirent comme des lions, ne cédant le terrain que mètre par mètre et n'hésitant pas à contre-attaquer vigoureusement. Leurs contre-attaques, à plus d'une reprise, semèrent le désarroi au sein de la défense bernoise. Il ne restait plus que huit minutes à jouer et beaucoup pensaient déjà que la victoire allait sourire aux joueurs locaux, lorsque, sur un long tir de Wechselberger, Joye dévia malencontreusement la balle dans son propre but, hors de portée de Parlier.

Urania a fourni une remarquable partie, qui prouve que la tactique des jeunes employée par le club genevois commence à porter ses fruits. Les Cheiter, Fuhrer (tous deux encore juniors) furent splendides de brio, d'assurance, d'autorité. En revanche, nous avouons ne pas saisir la subtilité de la tactique défensive adoptée par Young Boys qui, dès le coup d'envoi, rappela Bigler comme arrière, œuvrant derrière Steffen occupé à neutraliser Linder, et fit redescendre son ailier gauche Fluckiger au poste d'arrière gauche. On comprendra que la ligne d'attaque, où manquait encore Allemann, fut réduite assez facilement à l'impuissance par la défense d'Urania. Chez les Genevois, citons la très belle partie fournie par Cheiter, Fuhrer, Linder, Joye, alors que chez les Bernois, Schneiter, Wechselberger se mirent le plus en évidence.

A. E. C.

## Les rencontres de séries inférieures

### DEUXIÈME LIGUE

**Hauterive - Etoile 3-1 (2-1)**

HAUTERIVE : Amarca ; Matthey, Dri ; Chappuis, Pétremand, Valentin ; Raymond, Monnard, Gutmann, Michel, Terzi. Entraîneur : Gerber.

ETOILE : Müller ; Breitmayer, Robert ; Boichat, Leonardi, Froidevaux ; Quilleret, Emmenegger, Graber, Egloff, Jordan. Entraîneur : Graber.

ARBITRE : M. Brülhart, Fribourg.

BUTS : Terzi (2), Michel ; Emmenegger.

~ ~ ~

Pour son dernier match du premier tour, Hauterive s'est quelque peu retrouvé. Les hommes étaient mieux en souffle que le dimanche précédent et la ligne d'attaque notamment témoigna d'une meilleure cohésion. Le gardien visiteur dut plusieurs fois se surpasser pour éviter une défaite plus sévère à ses couleurs. Le résultat reflète de façon équitable la physionomie de la partie. Etoile, grâce à de rageuses contre-attaques, posa plusieurs fois bien des problèmes à la défense locale, mais à l'instar de son vis-à-vis, Amarca traversait une bonne journée, de sorte qu'il ne capitula qu'une fois. Hauterive termine ainsi par une victoire un premier tour qui, à la suite de la fatigue engendrée par la coupe, devenait très laborieux. Les deux points acquis hier lui vaut de s'installer au troisième rang, ce qui est en définitive un résultat honorable pour un benjamin.

M. Mo.

### TROISIÈME LIGUE

**Cantonal II - Couvet 0-0**

CANTONAL II : Bésomi ; Gimmel, Martin ; Bolle, Paupe, Perroud ; Monnet, Gioria, Vautravers, Savoy, Pegaitaz. Entraîneur : Artimovicz.

COUVET : Vogel ; Todeschini, Presselo ; Bolle, Balmelli, Tondini ; Bolliger, Lussana, Zangrando, Ronzi, Tosato. Entraîneur : Munger.

ARBITRE : M. Sandoz, Neuchâtel.

**Colombier - Comète 2-1 (1-0)**

COLOMBIER : Dunkel ; Gianoli, Maccabez ; Nussbaum, Wey, Ducommun ; Schmitt II, Dubey, Vernaz, Ritzmann, Ray. Entraîneur : Ritzmann.

COMÈTE : Durini ; Schlichtig, Jan ; Sansonnens, Ruetz, Schmocker ; Duc, Rebetez, Muller, Hurni, Jornod. Entraîneur : Schlichtig.

ARBITRE : M. Haeny, la Chaux-de-Fonds.

BUTS : Schmidt II, Dubey ; Hurni.

**Blue Stars - Saint-Blaise 2-4 (1-0)**

BLUE STARS : Degen ; Arnoux II, Mast ; Donzeli, Arnoux I, Guenat ; Jacquemet, Gendre, Wittwer, Delbrouck, Vernerey. Entraîneur : Wittwer.

SAINT-BLAISE : Pharisa ; Cuche, G. Blank ; Rossel, Loriol, Pluss ; Waldburger, J.-C. Blank, Plattner, Paroz, Grenacher. Entraîneur : Gerber.

ARBITRE : M. Chenaux, Neuchâtel.

BUTS : Jacquemet, Wittwer ; Plattner (2), Grenacher, Cuche.

**Floria - Ticino 1-3 (1-2)**

FLORIA : Wehrlé ; Thiébaud, Bauer ; Scheurer, Boillat, Giacomini ; Courvoisier, Piaget, Frank, Wenger, Jacot. Entraîneur : Tripet.

TICINO : Jan ; Martinelli (Pescia), Eschler ; Mesko, Pianezzi, Bigler ; Dantoni, Dallavanzi, Vida, Maggiotto, Santi. Entraîneur : Guyot.

ARBITRE : M. Favre, Neuchâtel.

BUTS : Piaget ; Maggiotto (3).

**Le Parc - Le Locle II 5-3 (2-1)**

LE PARC : Antenen ; Galley, Kernen ; Sandoz, Calame, Boichat ; Claude, Leschot, Droxler, Theurillat, Hermann. Entraîneur : Leschot.

LE LOCLE II : Linder ; Maire (Favre), Robert ; Georges, Jacot, Verdon ; Comte, Joray, Marmier, Sandoz, Erhmessekian. Entraîneur : Jacot.

ARBITRE : M. Longaretti, Neuchâtel.

BUTS : Droxler (2), Claude, Theurillat, Hermann ; Marmier (2), Jacot.

**Serrières - Auvernier 4-2 (1-1)**

SERRIÈRES : Chapuisot ; Michel, Jedanzik ; Walzer, Meyrat, Derada ; Guder, Girard, Aegerter, Pelichet, Tinembart. Entraîneur : Meyrat.

AUVERNIER : Perdrizat ; Pache, Minisini ; Galland, Burgat, Guinard ; Fazan, Sandoz, Schweizer, Wespi, Oesch. Entraîneur : Rouiller.

ARBITRE : M. Longaretti, Neuchâtel.

BUTS : Tinembart (3), Aegerter ; Oesch (2).

CFC

Dimanche 30 novembre au stade à 14 h. 30

FRIBOURG

COUPE SUISSE

*Sur présentation d'une carte valable, les membres des 2 clubs paient demi-tarif.*

Location chez Mme Betty Fallet cigares, Grand-Rue.

## FOOTBALL ACTUALITÉS

● Championnat d'Italie (9me journée) : Bari - Juventus 1-1 ; Fiorentina - Bologna 6-3 ; Genoa - Udinesa 1-0 ; Internazionale - Sampdoria 5-1 ; Lanerossi - Alessandria 1-0 ; Roma - Milan 1-1 ; Spal - Padova 0-2 ; Torino - Napoli 1-2 ; Triestina - Lazio 3-0. Classement : 1. Fiorentina 14 p. ; 2. Internazionale et Milan 13 p. ; 4. Napoli 12 p. ; 5. Juventus et Genoa 11 p.

● Championnat d'Angleterre de 1re division, 18me journée : Aston Villa - Preston North End 2-0 ; Backburn Rovers - Leeds United 2-4 ; Blackpool - Manchester City 0-0 ; Chelsea - Arsenal 0-3 ; Manchester United - Luton Town 2-1 ; Newcastle United - West Bromwich Albion 1-2 ; Nottingham Forest - Everton 2-1 ; Portsmouth - Burnley 4-2 ; Tottenham Hotspur - Birmingham City 0-4 ; West Ham United - Leicester City 0-3 ; Wolverhampton Wanderers - Bolton Wanderrers 1-2. Classement : 1. Arsenal 25 p. (un match en plus) ; 2. Bolton Wanderers 23 p. ; 3. Wolverhampton Wanderers et West Bromwich Albion 22 p. ; 5. Preston North End 22 p. (un match en plus).

*Young Sprinters et Chaux-de-Fonniers passèrent le week-end en terre valaisanne*

# Les hockeyeurs neuchâtelois en finale du tournoi international de Martigny

## mais le vainqueur ne fut pas celui qu'on pensait

**Les deux équipes de ligue nationale de notre canton ont participé durant ce week-end au tournoi international de Martigny. Outre Young Sprinters et Chaux-de-Fonds, les hockeyeurs locaux avaient invité la formation française de Chamonix.**

**Triomphant dans les matches de samedi, les Neuchâtelois se retrouvèrent en finale, mais celle-ci nous réserva une surprise. Le vainqueur ne fut en effet pas celui qu'on attendait.**

Après un match quelconque entre Martigny et Chamonix où les accrochages furent nombreux et les expulsions à l'ordre du jour, le public en eut pour son argent lors de la grande finale Chaux-de-Fonds - Young Sprinters. Le début des Chaux-de-Fonniers fut extraordinaire. La rapidité de leurs actions et la précision de leurs passes semèrent la déroute dans le camp de l'adversaire. Submergée, la défense internationale Conrad, Golaz, Uebersax ne sut plus où donner de la tête et commit de flagrantes erreurs de marquage. On vit ainsi dans un coin de la patinoire trois Chaux-de-Fonniers se faire des politesses pour marquer le but sans être gêné le moins du monde. C'est explicable en somme par la panique qui s'empara de la défense de Young Sprinters. De un à un le résultat passa à 7-2 en moins de quatre minutes. Rageusement, Young Sprinters repartit à l'attaque voulant absolument réduire l'écart. Ils rencontrèrent alors une équipe au moral inébranlable luttant avec cœur, galvanisée par son avance et l'espoir d'un succès inespéré. Le quatuor Pfister, Townsend, Delnon, Nussbaum fit une partie sensationnelle. Le solide Pfister était à la base de toutes les actions. Ses ouvertures à Townsend soulevèrent l'enthousiasme. Le Canadien se montra un tireur redoutable et d'une activité débordante. Il effaça complètement l'impression quelconque laissée la veille. Quant à Delnon, il ne se contenta pas d'organiser merveilleusement la défense ; il prit part à l'attaque et fit deux déviations sur des tirs de Liechti qui laissèrent Conrad impuissant. Ce dernier écœuré devait quitter la patinoire à la fin du deuxième tiers-temps pour laisser sa place à Schneiter.

~ ~ ~

*Les Young Sprinters abordèrent certainement le match trop confiants, trop sûrs d'eux. Lorsqu'ils se rendirent compte de l'erreur commise, le handicap était trop grand. La défense parut moins sûre que la veille. La méforme de Conrad doit y être pour quelque chose. Le gardien fut certainement influencé par les buts encaissés d'entrée. Ses arrêts manquèrent de netteté et il eut des renvois qui amenèrent plusieurs buts. Il marqua également deux autogoals en voulant intercepter des centres. Toute l'équipe ressentit les effets de cette insécurité défensive. Martini se montra réservé dans ses actions. Il est vrai qu'il avait eut un petit accident la veille (dent cassée par une crosse). Blank, travailleurs, n'eut pas de réussite. Il secoua la tête en signe de découragement. Bazzi fut à la hauteur de sa réputation et émergea nettement du lot. Il construisit sans relâche et lorsqu'il vit le manque de réussite de ses camarades, il n'hésita pas à tenter sa chance et inscrivit cinq buts à son actif. La partie, empreinte de correction et d'un niveau technique élevé ,enthousiasma le public. Les deux équipes furent longuement acclamées.*

~ ~ ~

Le H.C. Chaux-de-Fonds disputera son premier match de championnat contre Martigny. La rencontre de samedi soir permettait donc aux deux adversaires de se faire une idée de leur force. Chaux-de-Fonds apparut supérieur, surtout au point de vue cohésion. Il est vrai que les Valaisans n'utilisent leur propre patinoire que depuis une semaine d'où un manque certain d'entraînement même si quelques joueurs ont pu prendre contact avec la glace à la patinoire de Sion. Le team neuchâtelois laissa une excellente impression. Si le match ne se décida que dans les dernières minutes, le relâchement qui suivit lorsque le score atteignit 5 à 1, en fut la cause principale. Martigny eut une violente réaction juste au moment où Chaux-de-Fonds, pensant déjà à la finale du dimanche, entendait souffler un peu. Il fallut le rush final de Delnon et de Pfister pour faire pencher la balance.

### Les quatre équipes

**Martigny** : Jacquérioz ; Connors, Kunz ; Pillet H., Saudan ; Rouiller, Pillet G., Revaz, Constantin, Nater, Lonfat, Rochat.

**Chaux-de-Fonds** : Badertscher ; Townsend, Delnon ; Geiser, Scheidegger ; Fezzaroli, Pfister, Danmeyer, Huguenin, Liechti, Stähler, Nussbaum.

**Young Sprinters** : Conrad (Schneiter) ; Uebersax, Adler ; Renaud, Golaz ; Blank, Martini, Bazzi ; Schöpfer, Catti, Nussberger ; Spichty, Streun.

**Chamonix** : Ranzoni ; Planzetti, Gilloz ; Dulac, Mazza ; Chappot, Dufon, Guenelon ; Dozon, Payot, Dalma ; Giazzon.

### Les résultats

**Martigny - Chaux-de-Fonds : 6-9 (0-2, 1-3, 5-4).**

Buts : Pillet (3), Connors (2), Bongard ; Pfister (3), Delnon (3), Geiser (2), Townsend.

**Young Sprinters - Chamonix 13-2 (6-1, 0-0, 7-1).**

Buts : Bazzi (4), Blank (2), Nussberger (2), Schopfer (2), Martini, Adler, autogoal ; Gilloz, autogoal.

**Martigny - Chamonix 6-2 (1-2, 2-0, 3-0).**

Buts : Pillet (2), Rovaz (2), Hediger, Reichenbacher ; Bozon, Dufour.

**Chaux-de-Fonds - Young Sprinters 15-11 (10-3), 4-5, 1-3).**

Buts : Townsend (6), Nussbaum (2), Pfister (2), Delnon (2), Liechti (3) ; Bazzi (5), Martini (3), Uebersax (2), Nussberger.

Le second match de samedi fut sans histoire. En un tiers-temps, les Young Sprinters prirent la mesure d'un adversaire patinant bien, certes, mais dont le jeu d'équipe laisse fortement à désirer. Au second tiers-temps, les Neuchâtelois, privés de Martini blessé, laissèrent visiblement la direction des opérations aux Français, mais ces derniers se heurtèrent à un gardien attentif.

E. U.

### FLEURIER CONTINUE A ATTIRER LES ÉQUIPES DE LIGUE NATIONALE A

# La jeunesse des Bernois a prévalu contre des Bâlois sans cohésion

**Bâle - Berne 3-8 (1-2, 1-2, 1-4)**

BALE : Häfeli ; Handschin, Braun ; Hofer, Grob ; Nebel, Zukiwski, Rutishauser ; Zimmermann, Thommen, Heller ; Bianchi, Kaufmann. Entraîneur : Zukiwski.

BERNE : Kiener ; Nobs, Kaeser ; Lack, Kuhn ; Diethelm, Stammbach, Messerli ; Marti, Hamilton, Schmidt. Entraîneur : Hamilton.

BUTS : Hamilton (5me minute), Zukiwski (16me), Messerli (19me). Deuxième tiers-temps : Hamilton (2me), Diethelm (8me), Zukiwski (9me). Troisième tiers-temps : Stammbach (5me), Hamilton (6me et 11me), Diethelm (9me), Thommen (12me).

NOTES : 2500 personnes accourues pour voir évoluer deux équipes de ligue nationale A. Jusqu'à ce que le hautparleur refuse ses services, tous les coups de sifflet des arbitres, seront intelligemment commentés à l'intention d'un public pas encore très familier des rencontres de hockey sur glace. Excellent arbitrage de MM. Olivieri et Vuillemin (Neuchâtel), facilité par l'absolue correction des joueurs. Furent pénalisés pour des fautes peu graves : Nobs, Handschin (2 fois), Kaufmann. Glace parfaite et froid qui devint de plus en plus pénétrant.

~ ~ ~

Fleurier, 23 novembre.

Le public du Vallon eut certainement du plaisir au spectacle que les deux équipes lui offrirent une heure durant. Cependant, le jeu présenté et même l'ardeur légèrement mitigée des protagonistes ne nous permirent pratiquement jamais d'oublier qu'il s'agissait d'un match d'entraînement où visiblement les équipes se réservaient en vue de rencontres plus sérieuses. Du ton mineur, on ne s'éleva au majeur que sporadiquement, par exemple entre les 9me et 15mes minutes du deuxième tiers-temps, et entre les 6me et 12me minutes du troisième tiers-temps, où les Bâlois essayèrent de réduire l'écart, sous l'impulsion de Handschin, en qui le vieux lutteur se réveillait. Mais, nettement dominé, et encore avec le sourire, par des Bernois qui essayèrent surtout de mettre au point leur jeu d'équipe, les Bâlois montrèrent que dans une équipe somme toute assez médiocre, il y avait quelques individualités qui doivent leur permettre, quoique difficilement, de faire carrière en championnat. Zukiwski, l'entraîneur rhénan, n'a guère fait impression ; à comparer, un Handschin, un Nebel, un Hofer, ne lui furent guère inférieurs. La lenteur de son patinage, la mollesse de ses ouvertures et de ses tirs furent mis en évidence par un vis-à-vis du nom de Hamilton. Du côté bernois, ce qui frappe, c'est à la fois la jeunesse de cette équipe, qui, décontractée, nous offrit quelques échantillons de jeu d'ensemble justement applaudis. Si les deux lignes bernoises rencontrèrent relativement peu de résistance, il n'en reste pas moins qu'une ligne formée de Messerli, Stammbach, Diethelm, dans laquelle vient s'insérer périodiquement Hamilton, donnera encore bien du fil à retordre à ses futurs adversaires. De plus Kiener, le gardien bernois, donne confiance à son équipe par sa vigilance et la promptitude de ses réactions. Dernière remarque, Hamilton semble être le chef de son ensemble, alors qu'à Bâle, on ne sent pas cet élément directeur, ce cerveau et cette volonté qui mène à la victoire.

G. Mi.

## NOUVELLES BRÈVES

● Combat de boxe de poids moyens, à New-York : Ralph « Tiger » Jones, Etats-Unis, bat Rory Calhoun, Etats-Unis, aux points, en dix rounds.

● Combat de boxe poids welters, à Saint-Paul : Del Flanagan ,Etats-Unis, bat Gil Turner, Etats-Unis, aux points.

● Répondant à une proposition de la fédération internationale de handball, la Tchécoslovaquie a accepté d'organiser le prochain championnat du monde en salle.

● Le champion suisse motocycliste Florian Camathias s'est légèrement blessé au cours d'un accident qu'il a eu sur la piste de vitesse de l'autodrome de Monza.

## MAPPEMONDE

● Tournoi international de tennis des professionnels de la tournée Kramer, à Calcutta, première journée : Ken Rosewall, Australie, bat Pancho Segura, Equateur 7-5, 6-3 ; Frank Sedgman, Australie, bat Tony Trabert, Etats-Unis, 6-1, 6-2 ; Rosewall - Sedgman battent Segura-Trabert 7-5, 6-3. Deuxième journée : Ken Rosewall bat Tony Trabert 9-7, 9-7 ; Frank Sedgman bat Pancho Segura 2-6, 6-3, 6-4 ; Trabert-Segura battent Rosewall-Sedgman 6-3 (un seul set).

● Le Grand Prix automobile du Venezuela a été remporté par le Français Jean Behra, sur « Ferrari 3 litres ».

● Les Brésiliens Catarino Andreotti et Breno Fornari ont remporté les troisièmes « mille milles » automobiles, disputés sur 201 tours de l'autodrome « Interlagos », à Sao Paulo.

## FOOTBALL

### Les cas Eich, di Stefano et Munir examinés

**Le remplacement du gardien suisse Eich, lors du match M.T.K. Budapest - Young Boys, et l'expulsion des joueurs di Stefano et Munir, au cours de la rencontre Real Madrid - Besiktas Istanbul, ayant donné lieu à divers commentaires, le secrétariat de l'Union européenne des associations de football publie, à ce sujet, le communiqué suivant :**

« Pour couper court à tout bruit tendancieux ayant trait à l'organisation de la coupe des champions européens, le secrétaire de l'U.E.F.A. précise que le règlement de cette épreuve stipule que les joueurs ne peuvent être remplacés au cours d'un match.

» Cette disposition n'a jamais cessé de figurer à l'article 10 du règlement depuis la création de l'épreuve. Le nouveau texte du paragraphe 2 de la loi 3 des lois du jeu dispose depuis que le remplacement des joueurs blessés pendant une partie jouée sous les règlements d'une compétition n'est permis que si le consentement a été obtenu de l'association nationale ou des associations internationales concernées. L'Union européenne était donc bien en droit de ne pas donner son consentement.

» En ce qui concerne l'expulsion de joueurs au cours d'une rencontre, il y a lieu de savoir que le règlement de la coupe spécifie qu'un joueur expulsé du terrain par l'arbitre pour mauvaise conduite est suspendu automatiquement pour le match suivant de la même compétition si le club reste qualifié. Les clubs engagés dans la coupe des champions européens doivent, en conséquence, s'abstenir d'eux-mêmes d'aligner un tel joueur lors du match suivant. De plus, l'U.E.F.A. alerte les clubs intéressés après qu'elle a reçu communication officielle de l'expulsion par l'arbitre de la rencontre.

» Il est rappelé que la commission qui est chargée de l'organisation de la coupe se réunira le 9 décembre, à Madrid, pour examiner tout incident se rapportant à ces points du règlement. »

## POIDS ET HALTÈRES

La finale du championnat suisse interclubs

### Un record suisse battu au Locle

Plusieurs centaines de personnes ont assisté dimanche au Locle à la finale du championnat suisse qui opposait les clubs haltérophiles de Zurich, du Locle et de Genève. Cette manifestation fut très bien organisée et le public suivit avec intérêt les performances des athlètes.

Un record a été battu deux fois au cours de la journée. C'est le champion suisse Fidel, du Locle, qui battit le record suisse à l'arraché à deux bras portant le résultat de 110 kg. à 113 kg. d'abord puis finalement à 115,500 kg.

Le Locle, dont l'équipe était composée, à côté de quelques anciens, de très jeunes athlètes, a remporté de justesse la victoire.

Voici les résultats par équipes (les résultats individuels seront publiés dans le courant de la semaine) :

1. Le Locle-Sports, 1191,081 points Muttoni ; 2. Adler Zurich, 1176,687 ; 3. Châtelaine (Genève), 1149,782.

Ainsi, le Locle gagne pour la quatrième fois consécutive cette importante compétition. C'est la sixième fois depuis 1949 que le Locle-Sports est champion suisse. Les Adler de Zurich ont, quant à eux, remporté ce titre une vingtaine de fois. Les temps ont changé. Les Loclois doivent leurs succès naturellement à leurs athlètes, mais grâce aussi, pour une bonne part, à deux membres dévoués, MM. Paul Perdrisaz, ancien champion suisse, et Henri Erard, la cheville ouvrière administrative.

## Apprenez aussi que...

● Concours du Sport-Toto No 12 du 23 novembre 1958, somme totale aux gagnants : Fr. 547.305, 50. Concours à 12 matches, somme aux gagnants : Fr. 273.652 fr. 75 ; somme à chaque rang : Fr. 91.217,55. Concours aux points à 10 matches, somme aux gagnants : Fr. 273.652.75 ; somme à chaque rang : Fr. 91.217,55.

● Coupe suisse de billard, demi-finales : C.G.A.B. Genève (Rosselet 2 victoires, A. Burgener 1 v., Chevalier 1 v.) - Bienne (Nussberger 3 v., Villiger 2 v., Maspa 0 v.), 4-5 ; Lausanne (Rudolf 2 v., de Carvalho 0 v., Guelbert 0 v.) - La Chaux-de-Fonds (Guyot 3 v., Huguenin 2 v., Comte 2 v.) 2-7. La finale entre la Chaux-de-Fonds et Bienne aura lieu samedi prochain à la Chaux-de-Fonds.

● Tour final du championnat suisse interclubs, de poids et haltères, au Locle : 1. Le Locle (Tosalli, poids coqs ; Daniel Boiteux et Maurice Boiteux, légers ; Feller et Lesquereux, moyens ; Fidel, milourd ; Perdrizat ,lourd-léger) 1.191,810 p. ; 2. Adler-Zurich, 1.176,687 p. ; 3. Châtelaine-Genève ,1.149,682 p. Un record suisse a été battu à l'arraché dans la catégorie lourd-léger, par Fidel, qui a successivement porté l'ancien record (110 kg.) à 113, puis 115 kg.

● Le cross des « as » disputé à Bruxelles a été gagné par le Belge Vandeweutyne devant l'Anglais Eldon.

● Les Six jours cyclistes de Muenster ont été remportés par nos compatriotes Roth - Pfenninger.

## EN QUELQUES LIGNES

● Plusieurs matches amicaux de hockey sur glace ont eu lieu durant ce week-end : Berne - Lausanne 7-3 ; Viège-Davos 7-4 ; Lugano-Urania 7-6 ; Servette-Montana 3-3.

● Coupe suisse de hockey sur glace, tour préliminaire : Gottéron Fribourg - Veltheim 7-0 ; Soleure - Grasshoppers 7-3.

● Tournoi international de hockey sur glace à Zurich, matches préliminaires : Zurich bat Arosa 12-4 ; Diavoli Milan bat Ambri Piotta 14-6 ; match pour les 3me et 4me places : Arosa bat Ambri Piotta 6-4. Finale : Zurich bat Diavoli Milan 6-1.

● Coupe valaisanne de hockey sur glace : Sion - Sierre 8-3, devant 3500 spectateurs (record d'afluence battu pour le Valais !).

● Coupe d'Europe des clubs champions de basketball, tour préliminaire (match aller) : Etoile Charleville (France) - F.C. Barreirense (Portugal), 77-40.

● Tournoi international de basketball à Fribourg, matches préliminaires : San Remo bat Fribourg B.C. 70-46 ; Sanas Lausanne bat Munich 49-47.

● Le cross cyclo-pédestre de Harelbeke a été gagné par le Belge de Rey devant le Français Dufraisse.

● Combat de boxe de poids mouches à Willemstad (Curacao) : Pascual Perez (Argentine) bat Tito Ragone (Italie) aux points, en dix rounds. Le titre mondial, détenu par Perez, n'était pas en jeu.

● Le championnat d'Europe de boxe des poids moyens entre l'Allemand Gustav Scholz et son compatriote Hans Wohlers, challenger officiel, a été attribué à un promoteur berlinois par l'European Boxing Union.

● Tour final du championnat suisse féminin de basketball, à Genève, matches préliminaires : Neuchâtel bat Stade français 42-34 (25-23) ; Chêne bat Federale Lugano 44-32 (20-10). Match pour les 3me et 4me places : Stade français bat Federale Lugano 51-38 (23-20). Finale : Chêne Genève (détenteur du titre) bat Neuchâtel 44-23 (12-15).

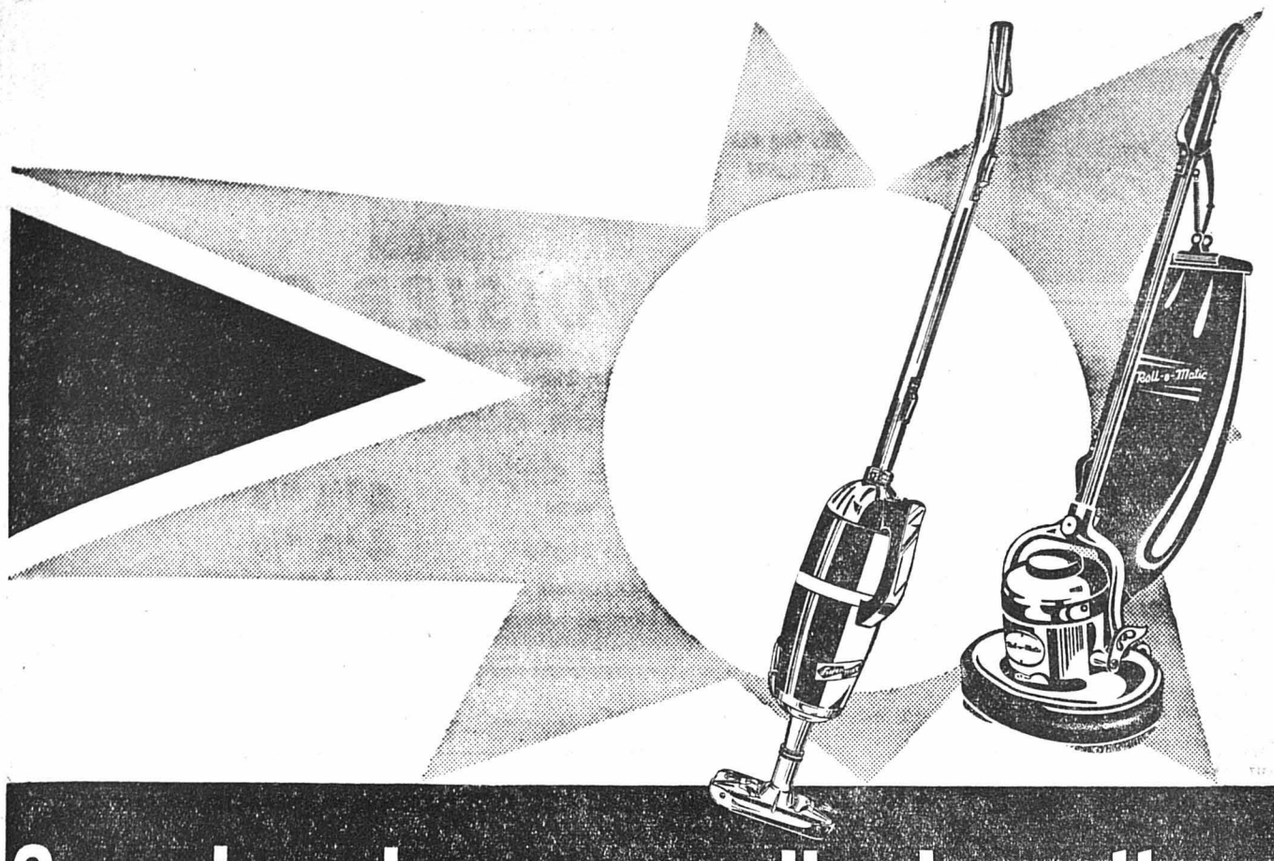


## Chaque jour vous vaudra une nouvelle satisfaction car vous ferez vos nettoyages beaucoup plus vite et plus facilement!

**1. Aspirateur SUPERMAX**

à grande puissance d'aspiration, modèle très maniable. Ceux qui le possèdent déjà en sont enchantés — et il ne coûte que **135.-**

**2. ROLL-O-MATIC**

l'appareil moderne à tout faire pour l'appartement. Il balaie, aspire, cire, bloque. Il est rapide, efficace et merveilleusement léger. Tous les travaux d'entretien de l'appartement avec **une seule machine** — quel allégement de la tâche quotidienne! **297.-**

Faites-vous renseigner, sans engagement, sur nos deux fameux appareils pour l'entretien des appartements!

# Semaine des appareils de nettoyage MIGROS

---

**AUTO-ÉCOLE**
Enseignement théorique et pratique
André WESSNER, Neuchâtel. Tél. 8 36 36

---

F4

**GAZ**

**Joie de sa vie: la nouvelle cuisinière à GAZ**

Si facile à garder toujours propre, elle fait presque tout d'elle-même. Equipée de nouveaux brûleurs économiques, elle réduit la note du gaz.
Cuire au four? C'est si simple, avec le nouveau régulateur automatique de température qui pense et agit pour vous!
Avec tous ces avantages, son prix est réellement intéressant.

A partir de **Fr. 390.-** y compris les Fr. 30,- du régulateur.

**Bonification sur chaque cuisinière à gaz, remplaçant une ancienne, d'une prime de**

**Fr. 40.–** pour une cuisinière à 4 feux
**Fr. 30.–** pour une cuisinière à 3 feux

**Démontage et enlèvement sans frais de l'ancien appareil**

Service du Gaz - Neuchâtel
Fbg du Lac 5 - Tél. 5 72 03

---

La dame élégante,
le monsieur sportif,
les enfants turbulents,

tous en pantalons de ski «BRUNEX»

**BRUNEX**

Pantalons de ski

Grande gamme de beaux coloris en tissus élastiques ainsi qu'en gabardines de laine • Les fuseaux enfants sont prévus avec réserve pour rallongement. Pour avoir satisfaction exigez «BRUNEX» votre marque préférée dorénavant! • Dans les meilleures maisons spécialisées.

FABRIQUE DE VETEMENTS HOCHDORF S.A.

---

GRAND CHOIX DE
**PASSAGES**
**tous genres** coco, bouclé, moquette
TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX
**TAPIS BENOIT** Maillefer 25 Tél. 5 34 69
Présentation à domicile - Facilités de paiement

---

AGENCE IMMOBILIÈRE AGRICOLE ET FORESTIÈRE AUTORISÉE
**LE COUDRIER**
Achat - Vente - Gérance
**Dîme 81 NEUCHATEL la Coudre**
Louis-Auguste NUSBAUMER
Tél. 5 28 73

---

**A vendre à prix intéressant**

**pneus d'occasion pour voitures**
dans toutes les grandeurs
**MOTO « Triumph-Pigger », 500 cm³, 1954**
S'adresser à L. Kluser, Dime 37, la Coudre Neuchâtel, tél. 5 97 84.

---

*Radio Luder* Neuchâtel Sablons 48 Tél. 5 34 64
**TÉLÉVISION**
**Vente et réparations soignées de toutes marques**

---

Tous les
**DÉCORS**
de

**Papiers peints Cartons**

**SUJETS DÉCOUPÉS**

**Neige en plaques et en poudre**
**Ouate et diamantine**

**M. THOMET**
**ÉCLUSE 15**

---

# AUTOMOBILISTES

Faites contrôler votre voiture sur le banc d'essai

du camion BP qui sera

sur la place du Port
les 24, 25 et 26 novembre 1958
**POUR les garages Apollo et Evole S.A.**
téléphone : 5 48 16

et les 27 et 28 novembre 1958
**POUR le garage des Parcs**
téléphone : 5 29 79

*Inscrivez-vous.*

---

**BAS À VARICES**
*pour vos jambes malades, fatiguées ou douloureuses*
***MINIMA***
*ULTRA-LÉGER*
*le bas le plus apprécié pour ses qualités exceptionnelles*

**Pharmacie-Droguerie F. TRIPET**
Neuchâtel - Seyon 8
Envois sans frais par poste 5 % S.E.N. & J.

---

N'oubliez pas... que c'est à la
**rue des Fausses-Brayes**
(derrière la Cave neuchâteloise)
que se trouve le nouveau magasin de meubles dont tout le monde parle... Vous y trouverez un choix énorme, soit : combinés, entourages de divans, literies, tous les meubles modernes en bois clair pour chambres d'enfants et de jeunes gens, armoires à habits, bureaux-ministre, mobilier de cuisine, ainsi qu'une quantité de petits meubles... En un mot, le choix idéal pour compléter votre intérieur !

Sur désir, facilités de paiement
Livraison franco domicile

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
2 MAGASINS - 12 ETAGES
Faubourg de l'Hôpital
et
rue des Fausses-Brayes
Tél. (038) 5 75 05

---

**Superbe complet** noir à vendre ; porté une fois : taille 48, coupe moderne, tissu peigné pure laine. Tél. 8 24 17, aux heures des repas.

---

**La 500 (comme toutes les Fiat, d'ailleurs) se moque bien de l'hiver. Elle peut coucher des mois dehors sans dommages. Son refroidissement à air contribue à sa bonne tenue au froid. Elle vous mène vaillamment (et douillettement) jusqu'au pied des pistes les plus hautes.**

Moteur 2 cyl. 4 temps refroidi par air • 4 vitesses • 4 places • plus de 90 km/h. • 4,5 l. aux 100 • robuste • économique • spacieuse • finition luxe • glaces descendantes • chauffage • dégivreur

L'auto toujours plus pour tous!

---

**AU FRIAND**
sous les Arcades, se charge d'expédier en Suisse et à l'étranger.

---

**Neuchâtel :** Garage Hirondelle, P. Girardier, Pierre-à-Mazel 25, tél. (038) 5 31 90 — **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Forges, M. Godat, S. à r. l., 64, rue du Locle — **Les Ponts-de-Martel :** Adrien Montandon, garage — **Le Locle :** John Inglin, garage, 53, rue Girardet — **Môtiers :** Alain Durig, garage — **Saint-Brais :** Robert Crétin, garage.

**250 agences en Suisse**

Depuis bien des années, les usines FORD-Cologne, où se construit la TAUNUS, n'arrivent plus à suivre la cadence des ventes.
Ce retentissant succès est le fruit des efforts inlassables des ingénieurs FORD, dans le seul but de produire des voitures toujours meilleures à un prix toujours plus modéré. Des millions de conducteurs reconnaissent les immenses avantages que FORD leur apporte par l'étroite coordination de la recherche sur le plan mondial.

**TAUNUS 17 M**

**4 portes**

L'élégance discrète de la TAUNUS 17 M, ses 4 vitesses et ses 4 portes proposent au plus exigeant des conducteurs tout ce qu'il peut souhaiter. En outre, la 12 M (également 4 vitesses), est livrable déjà pour Fr. 7280.—

ANNEN / GPT 294

Distributeurs officiels FORD:

pour les marques Ford, Thunderbird, Chambord, Beaulieu, Taunus :

**Grands Garages ROBERT, quai de Champ-Bougin 34-36 Neuchâtel, tél. 5 31 08**

**La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S. A.**

Distributeurs locaux :

**Couvet : Daniel Grandjean, garagiste** **Saint-Aubin : A. Perret & Fils, garage de la Béroche**

---

La meilleure façon de vous mettre en train, c'est de fumer, sur le chemin du travail, une première pipe de *Burrus bleu ou jaune*. Ensuite vous serez toute la journée de bonne humeur. Ces tabacs

**Burrus**

se vendent également dans de nouvelles blagues étanches – de 40 g et de 80 g – élégantes et pratiques. Elles conservent au tabac toute sa fraîcheur.

**Burrus bleu ou jaune**

---

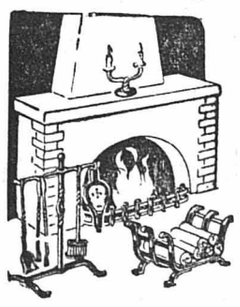

**Garnitures de cheminée laiton ou fer forgé**

**Bonne idée pour Noël !**

**H. BAILLOD S.A.**
NEUCHATEL

---

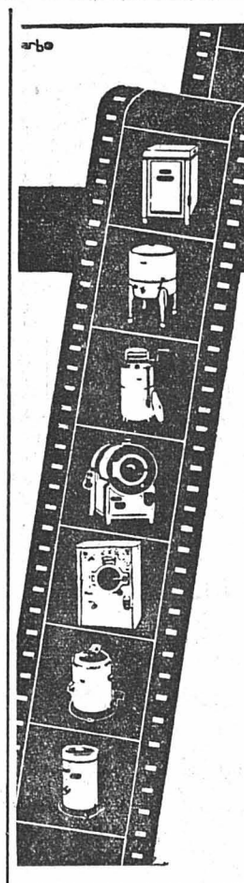

**Miele**

Les machines à laver **Miele**

présentent le FILM d'une BELLE lessive

*Tous renseignements:*

**Ch. WAAG**

Pierre-à-Mazel 4 et 6
NEUCHATEL
Tél. 5 29 14

---

# Fiancés!

Mobilier à vendre, soit : 1 magnifique chambre à coucher en bouleau : 2 lits avec entourage, 2 tables de chevet, 1 armoire à 3 portes, 1 coiffeuse avec glace, 2 sommiers, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans) ; salle à manger : 1 buffet 2 corps avec argentier, 1 table à rallonges, 4 chaises ; 1 salon comprenant : 1 divan-couche et 2 fauteuils rembourrés; 1 tour de lit dessin berbère laine, 1 milieu laine 200 x 300 cm., le tout, soit 24 pièces, à enlever (pour cause de rupture de contrat) pour 2700 fr. Sur demande, on détaille. Chez W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. 24.65.86.

---

**A vendre à bas prix**

1 réchaud électrique, 2 feux ; 1 réchaud à gaz, 2 feux ; 1 buffet 3 corps ; 1 buffet de service ; 1 table de cuisine ; 2 tables anciennes ; pendules anciennes. S'adresser à Eugène Ryser, les Thuyas Cressier.

---

A vendre beau
**MANTEAU DE FOURRURE**
brun, taille 42-44, prix avantageux. Tél. 5 48 51.

---

**Train électrique WESA**

**PORRET RADIO**
TELEVISION
BEYON NEUCHATEL

**Maisons à construire Faller**
**Réservez pour les fêtes**

---

**DUVETS**
chauds et légers
depuis Fr. **40.–**
Beau choix de
**Couvertures**
laine depuis Fr. **19.50**

**un lot**
de belles couvertures laine, neuves, avec légers défauts

**Tapis Benoit**
Maillefer 25 Tél. 5 34 69
On réserve pour les fêtes

---

**AVIS DIVERS**

---

**PRÊTS**
Service de prêts S.A.
Lucinge 6, Lausanne
Tél. (021) 22 52 77

---

*La bonne* **enseigne**

*Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines*

*Pour le bon* **commerçant**

*Enseignes sur pavatex et inscriptions aux vernis luminescents*

*Peinture* **M. THOMET FILS** *Ecluse 15*

---

Tranquille pour vos rendez-vous d'affaires

---

**Vorträge evangelischer Verkündigung**

**Dienstag, den 25. November bis Samstag, den 29. November 1958** je 20.15 Uhr

in der Ebenezer-Kapelle. Beaux-Arts 11
(freie evangel. Kirche Neuchâtel)

Redner : Prediger Ph. Süss, Solothurn
Sänger : Der Gemischte Chor der Gemeinde
Herzliche Einladung an Alt und Jung !

---

**Maintenez votre piano au diapason faites-le accorder régulièrement**

**PIANOS STROBEL**

**Accords - Réparations - Ventes**
Transformations - Polissages - Devis
PESEUX, chemin Gabriel 26 - Tél. 8 23 24
Se rend régulièrement dans votre région

---

LUNDI 24 NOVEMBRE 1958

**ZYBELEMÄRIT** (Foire aux oignons) **BERNE**

BILLETS SPÉCIAUX

Aller par n'importe quel train
Retour par n'importe que train, partant de Berne après 17 heures

Prix : dès Neuchâtel Fr. 6.—
dès Saint-Blaise BN Fr. 5.50

---

**L'UNION**

Compagnie d'assurances fondée en 1828

*Couvre vos risques*

Agence générale

*René Hildbrand*

22, faubourg de l'Hôpital - Neuchâtel
Tél. 5 44

---

**COUPE HARDY** AUTORISÉ

chez **FRANÇOIS** coiffeur de Paris
Neuchâtel
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

---

**Auto-Ecole DAUPHINE** Double commande Tél. 5 44 42

---

**STOPPAGE D'ART**

Mme C. Schneider - Faubourg de l'Hôpital 31
Téléphone (038) 5 26 22 — Neuchâtel
Envoi par poste Nettoyage chimique

---

**RADIO-TÉLÉVISION** RÉPARATIONS J.-P. CARMINATI
Chavannes 4 Neuchâtel Téléphone 5 85 20

---

**PETITS TRANSPORTS**
Déménagements
**O. Vivarelli** NEUCHATEL - Tél. 5 80 86

---

Pneus - service
**René Nydegger**
Tél. 5 63 43 Prébarreau

---

STOCK U.S.A.
**CANADIENNES**
Fr. 105.—, 155.—
Saars 50 - NEUCHATEL - Tél. 5 57 50

---

**-.90**

par jour, c'est la dépense minuscule pour le grand plaisir d'un

**abonnement - télévision**

Sont mis à la disposition des abonnés les célèbres appareils SCHAUB-LORENZ. Grand écran-image 972 cm². Des milliers d'amis de la TV sont des abonnés enthousiastes.
Demandez les prospectus.

Radio Steiner

Steiner SA, Valentin 25, Lausanne

---

AUTO-ÉCOLE
**R. VIGUET**
**Cours spécial**
notre cours d'hiver à TARIF RÉDUIT
Tél. 5 53 51 — En cas de non-réponse, appeler le soir dès 20 heures

---

21, fbg de l'Hôpital

Tél. 5 12 07/08 (038)
Ch. p. IV 1472

**COURVOISIER & CIE**
NEUCHATEL

Conditions de placement

**Livrets de dépôt 4 %**

**Bons de dépôt**
3 et 4 ans de terme **4 1/4 %**
5 ans de terme et plus **4 1/2 %**

Toutes opérations sur TITRES — CHANGES

---

**Y aura-t-il une revanche ?**

Mercredi 26 novembre 1958, 20 h. 15

***Stadion Wankdorf Berne***

JEU COUPE D'EUROPE

**MTK BUDAPEST - YOUNG BOYS**

**LA LOCATION EST OUVERTE** dans les magasins de sport Vaucher et Bigler, ainsi qu'au bureau de voyage POPULARIS.
**PRIX D'ENTRÉE :**
a) places debout : messieurs Fr. 3.—, dames, membres, étudiants, sous-officiers et soldats Fr. 2.—, écoliers Fr. 0.50.
b) **suppléments pour places assises :** tribune principale couverte Fr. 4.—, tribune d'est non couverte Fr. 2.—.

---

**Le petit BAR**
au 2me
au
**Café du Théâtre**
« UN ENDROIT A RETENIR »

---

**NURSE**

diplômée, habitant à la campagne maison familiale spécialement installée pour petits enfants, prendrait en pension 1 ou 2

**bébés**

de 2 à 7 mois. Soins affectueux assurés. Mme Klopfenstein, les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 7 22 08.

---

Les HALLES ignorent la volaille congelée

---

**Mécontent de votre radio !**
Téléphonez au 5 54 93
**REOS**
Faubourg du Lac 4
(Seulement la réparation)

---

**PRÊTS**
**BANQUE EXEL**
NEUCHATEL
Avenue Rousseau 5

---

**Bourquin**
*herboriste*
**La Neuveville**
avise sa clientèle de son changement d'adresse :
**Chemin des Rondans 23**
**Tél. 7 82 06**
**La Neuveville**

---

**LE JAMBON DE CAMPAGNE CHEZ HOFMANN**

---

MERCREDI 26 NOVEMBRE **SALLE DE LA PAIX**
à 20 h. 30

**GALA PAUL KRAMER** **BOXE**

**Grand combat professionnel**
8 rounds de 3 minutes

**Bernardinello** (Italie) contre **Schweizer** (Neuchâtel)

**COMBATS AMATEURS**

Location : MULLER - SPORTS, place de l'Hôtel-de-Ville

---

**Clinique d'habits**
Téléph. 5 41 23
**Neuchâtel** Temple-Neuf 4
**Pittet-Loud** TAILLEUR
**nettoie, répare, transforme, stoppe, tous vêtements Dames-Messieurs**
**REMISE... à votre taille de vêtements hérités**
**VÊTEMENTS SUR MESURE**

---

**TRANSPORTS**
(par véhicules capitonnés)
***Neuchâtel-Berne***
***Neuchâtel-Lausanne***
deux fois par semaine prend en charge petits déménagements, meubles ou autres
W. Maffli, Peseux
Tél. 8 13 63

---

**Apportez-nous aujourd'hui**
***vos pantalons***
**à nettoyer**

Nettoyage ‹Fini soigné› Fr. 5.50
Service à domicile gratuit. Tél. (038) 5 31 83
Livraisons rapides sur cintres

---

**mode**

Magasin : place du Concert. Dépôts : Blanchisserie Liégeois, Trésor 2 ; H. Knutti, Portes-Rouges 149 ; R. Wicky, Parcs 56 ; Di Paolo & Meier, Evole 5 ; Société de consommation, Serrières.

# LA VIE NATIONALE

*VAUD*

## Lausanne a inauguré son usine d'incinération des ordures ménagères

La ville de Lausanne a inauguré samedi après-midi l'usine d'incinération des ordures ménagères qu'elle a construite en trois ans dans la vallée du Flon. L'usine, dont le coût atteint quinze millions de francs, incinère les ordures ménagères de Lausanne, Pully, Prilly et Paudex, à raison de cent tonnes d'ordures par 24 heures, dans deux fours hauts de 17 mètres.

## Série noire

**Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 heure, deux voitures qui roulaient dans le même sens sur la route Lausanne - Genève, sont entrées en collision près de Préverenges, pour une cause inconnue. M. Max Pluss, âgé de 38 ans, commerçant à Lausanne, qui conduisait un des véhicules, est mort dimanche à l'hôpital de Morges où il avait été transporté. Les trois occupantes de son auto sont sérieusement blessées.**

**Mlle Mercédès Trog, âgée de 53 ans, sœur visiteuse, qui circulait à vélomoteur sur la route Moudon - Vevey, a été renversée près de la gare de Puidoux par une camionnette. Mlle Trog a succombé quelque dix minutes après l'accident, des suites d'une fracture du crâne.**

**M. Henri Tuscher, âgé de 50 ans, employé C.F.F., qui descendait à vélo, samedi vers 19 heures, du Solitaire à Prilly, a touché la bordure gazonnée de la chaussée et a fait une chute. Il a été transporté grièvement blessé à l'hôpital cantonal.**

★ Les élections dans le canton de Zoug ont confirmé les deux conseillers aux Etats sortants. Sur les 77 mandats au Grand Conseil, les conservateurs chrétiens-sociaux obtiennent 41 sièges (jusqu'ici 42), les radicaux 22 (comme jusqu'ici), les socialistes 1 (sans changement), les indépendants et démocrates réunis 2 (jusqu'ici chacun des deux partis avait un mandat) et enfin un siège est acquis par un candidat hors parti.

## RADIO

**Lundi**

**SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION**

7 h., joyeux réveil. 7.15, informations. 7.20, sur la pointe des pieds. 11 h., émission d'ensemble : musiques et refrains de partout. 11.20, vies intimes, vies romanesques. 11.30, mythologie et musique. 12 h., au carillon de midi. 12.45, informations. 12.55, en vers et contre tous. 13 h., le catalogue des nouveautés. 13.25, les belles heures lyriques. 13.55, femmes chez elles.

16 h., « Le Rouge et le Noir », feuilleton de Stendhal. 16.20, œuvres choisies de Mendelssohn et R. Stauss. 17 h., Grenade, ou le Sortilège andalou. 17.20, orchestre Ray Anthony. 17.45, l'URI vous parle. 18 h., rendez-vous à Genève. 18.30, micro-partout. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, retour... en 1925. 20 h., « Le perroquet faux témoin », pièce policière de G. Epierre. 21 h., la Boule d'or. 22.30, informations. 22.35, le magazine de la télévision. 22.50, au seuil du rêve. 23.12, chorale vaudoise.

**BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION**

6.15, information. 6.20, musique légère. 7 h., informations. 7.05, mélodies populaires. 11 h., émission d'ensemble (voir Sottens). 12 h., guitare. 12.20, wir gratulieren. 12.30, informations. 12.40, orchestres et solistes récréatifs. 13.25, orchestre de chambre. 14 h., recettes et conseils. 14.30, reprise d'une émission radioscolaire.

16 h., visite aux malades. 16.30, basson et piano. 16.55, thé dansant. 17.30, pour les jeunes. 18 h., le Radio orchestre. 18.30, actualités. 18.45, mélodies de film. 19 h., notre cours du lundi. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., concert demandé. 20.30, boîte aux lettres. 20.45, concert demandé. 21 h., Anita lit. 21.15, musique de chambre. 22.15, informations. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, musique contemporaine.

**TÉLÉVISION ROMANDE**

20.15, téléjournal. 20.30, reflets sportifs. 20.45, dessins animés. 21 h., la Boule d'or. 22.30, objectif 58, informations.

**Emetteur de Zurich**

20.15, téléjournal. 20.30, le sport en images. 20.45, « Heureux et amoureux », film. 22 h., téléjournal.

## CARNET DU JOUR

Grand auditoire des lettres de l'université : 17 h. 15, La linguistique indo-européenne hier et aujourd'hui.
Théâtre : 20 h. 30, Les parents terribles.

**CINÉMAS**

Arcades : 20 h. 30, En cas de malheur.
Rex : 20 h. 15, Les neiges du Kilimandjaro.
Studio : 20 h. 30, Le miroir à deux faces.
Cinéac : 14 h. 30 - 17 h. 30, 20 h. 30 - 21 h. 30 (permanent), Les enfants chéris
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Le bal des maudits.
Palace : 20 h. 30, La Chatte.

PHARMACIE D'OFFICE :
M. Droz, Concert - Saint-Maurice

*GENÈVE*

**Jaccoud chez le juge d'instruction**

## Le révolver « maquillé » n'était pas l'arme du crime

**Mais le rapport sanguin est accablant**

*D'un correspondant de Genève :*

Une importante audience, qui a duré plus de deux heures, a eu lieu samedi dans le cabinet du juge d'instruction Moriaud chargé d'élucider le crime de Plan-les-Ouates. Y assistaient, outre les parties en cause, les deux experts qui ont procédé aux analyses de sang et de déchets organiques humains trouvés sur les vêtements de Jaccoud, sur sa bicyclette et sur un poignard marocain. Les deux spécialistes, l'un de Bâle, l'autre de Genève, ont expliqué que leurs méthodes avaient été éprouvées de façon convaincante pendant plus d'un quart de siècle. Ils ont pu préciser que les taches et les traces examinées provenaient de sang humain du groupe zéro. On sait que la victime et l'inculpé appartenaient l'une et l'autre à cette caractéristique sanguine. Pour prouver à coup sûr qu'il s'agissait de celui de M. Charles Zumbach et déterminer alors le sous-groupe, il aurait fallu faire un prélèvement peu après son décès...

**Un résultat négatif**

L'expertise portant sur les balles, les douilles et le revolver « maquillé » retrouvé à l'étude de Pierre Jaccoud, a donné un résultat négatif. Ce n'est en effet pas l'arme du crime. Jaccoud avait plusieurs armes du même calibre. Il déclare en avoir jeté une dans le Rhône, un an et demi avant son arrestation. Mais un témoignage, dûment enregistré, indique que cette autre arme à feu avait été vue au domicile professionnel de l'inculpé beaucoup plus récemment. Aurait-il, après le 1er mai, fait disparaître le « bon » et conservé le « faux » ?

Quoi qu'il en soit, l'accusé est sorti de cette audience avec une mine très abattue. A lui seul, le rapport sanguin est accablant. On a l'impression que la défense renoncera à demander une contre-expertise, du moins pendant l'enquête. Quitte à trouver pour le procès d'assises un témoin de choc.

## Le cinéma pourrait ouvrir ses portes cette semaine

(c) Les « reclus » du cinéma de Genève occupent toujours les lieux. Ils espèrent que, dans le courant de cette semaine, ils pourront de nouveau exploiter leur cinéma.

## Des jeunes gens dangereux sous les verrous

La police a arrêté une bande de jeunes gens. Il s'agit d'un chauffeur, de deux manœuvres, d'un employé et d'un sommelier, les quatre premiers étant âgés d'une vingtaine d'années seulement. La bande se livrait à des actes de banditisme et s'emparaient de l'argent et des montres de leurs victimes qu'ils attaquaient soit dans des jardins et W.-C. publics soit dans des caves. Le sommelier a été arrêté pour recel.

★ On a découvert, gisant dans sa cuisine au Grand-Lancy, à Genève, M. Joseph Briffod, âgé de 76 ans. Le malheureux, dont la mort remontait à deux jours, avait été accidentellement asphyxié par le gaz. Mme Emilie Rosset, âgée de 70 ans, trouvée gisant au bas de l'escalier de la maison qu'elle habitait à Carouge, est décédée peu après son transfert à l'hôpital.

*ALLEMAGNE DE L'OUEST*

## Elections parlementaires en Hesse et en Bavière

HAMBOURG, 23 (D.P.A.). — Quelque dix millions d'électeurs, près du quart de tous les électeurs d'Allemagne occidentale, se sont rendus aux urnes dimanche pour élire les nouveaux parlements de Hesse et de Bavière. Voici les résultats :

EN HESSE, le parti socialiste, avec 48 élus sur 96 sièges, sera le plus fort groupe de la Diète. Il ne pourra gouverner à lui tout seul, pas plus du reste qu'une coalition bourgeoise, qui comprend également 48 députés. On pense que le gouvernement de Hesse restera formé par une coalition du parti socialiste et du bloc des réfugiés, sous la présidence du premier ministre sortant, le socialiste Zinn.

Les socialistes comme les chrétiens-démocrates ont amélioré leurs positions par rapport aux élections de 1954. Les socialistes enregistrent un gain de 5 % et les chrétiens-démocrates de 8 % des électeurs. Les libéraux, qui représentaient encore le 20,5 % du corps électoral en 1954, sont les principaux perdants. Le parti des réfugiés se maintient. Le parti allemand continue à ne pas obtenir le quorum.

La participation aux urnes a été de 83 %, soit à peu près la même qu'il y a quatre ans.

EN BAVIÈRE, les résultats de 140 des 191 circonscriptions donnent les pourcentages suivants : union chrétienne sociale, 47,3 % ; parti social-démocrate, 27,7 % ; bloc des réfugiés, 9,4 % ; parti populaire bavarois, 8,8 % parti libéral-démocrate, 5,4 %.

*MAROC*

## Ferhat Abbas à Rabat

RABAT, 23 (A.F.P.). — M. Ferhat Abbas, président du « gouvernement provisoire de la République algérienne », est arrivé samedi soir à Rabat, venant de Madrid. Il profitera de son séjour à Rabat pour rencontrer le roi et prendre contact avec divers membres du gouvernement marocain.

A Madrid, M. Abbas a affirmé catégoriquement à un journaliste, en parlant de l'Algérie : « Je crois possible de remplacer la guerre par la négociation pacifique. Toutes les nations aimant la paix et la justice sont qualifiées pour faciliter les négociations entre les peuples algérien et français. Parmi elles se trouve l'Espagne qui peut jouer un rôle conciliateur. »

**Une inauguration à Corcelles-Cormondrèche**

Le Conseil communal et quelques invités ont été conviés, vendredi soir, à l'inauguration du nouveau restaurant de la Croix-Blanche, à Corcelles. D'une élégance sobre et distinguée, ce nouveau local comble une lacune dans notre commune. Au cours d'un dîner digne des plus sûres traditions gastronomiques, d'aimables paroles furent échangées entre les hôtes, M. et Mme Hamel, et le président de commune, M. Mermod.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le Marché commun

## RENCONTRE DE GAULLE - HALLSTEIN

**PARIS, 23 (A.F.P.). — Le général de Gaulle a eu samedi matin, à l'hôtel Matignon, un entretien avec M. Walter Hallstein, président de la Communauté économique européene (Marché commun), entretien qui a duré quarante minutes environ.**

A sa sortie de l'hôtel Matignon, M. Walter Hallstein s'est déclaré très satisfait de cette entrevue.

Comme on lui demandait s'il recherchait une solution, dans le cadre des six pays du Marché commun, aux problèmes économiques après l'impasse des échanges de vues survenus au comité Maudling, M. Hallstein a répondu :

« Nous travaillons, comme c'est notre devoir. Comme les différents gouvernements, notre commission se préoccupe des solutions à trouver, étant donné la situation actuelle. »

### *Les propositions du général*

**« Allons-nous vers une conférence à Six ? »**

« Non, à la vérité, il y a une procédure qui va suivre normalement son cours : vous savez qu'une réunion du Conseil des ministres est prévue au mois de décembre. Si celle-ci s'occupera ou non de la situation, je ne puis vous le dire, car il n'est pas de mon devoir de préjuger l'ordre du jour du Conseil des ministres. »

**« Le général de Gaulle vous a-t-il mis au courant de ses intentions dans la perspective de la prochaine entrevue qu'il va avoir avec le chancelier Adenauer ? »**

« Il est exact que le général de Gaulle m'a mis au courant des propositions qu'il a l'intention de faire. Nous nous sommes trouvés d'accord. »

### *Chez M. Couve de Murville*

M. Walter Hallstein a eu un entretien d'une heure et demie, samedi après-midi, avec M. Couve de Murville, ministre français des affaires étrangères. L'entretien a porté sur le problème de la zone de libre-échange.

A l'issue de cette entrevue, M. Hallstein a déclaré :

« Nous sommes très satisfaits de nos conversations de ce matin et de cet après-midid. L'esprit qui anime le gouvernement français nous a donné l'assurance que nous arriverons à trouver une solution satisfaisante pour les uns et pour les autres. »

### *M. Hallstein au Luxembourg*

M. Walter Hallstein, président de la commission exécutive du Marché commun, qui a entrepris une tournée des capitales pour s'entretenir avec les gouvernements des six pays de la Communauté des problèmes posés par l'arrêt des négociations sur la zone de libre-échange, a rencontré, hier matin, M. Joseph Bech, ministre des affaires étrangères du Luxembourg.

M. Hallstein est reparti ensuite par le train en direction de la Haye, dernière étape de son périple, avant le retour à Bruxelles.

## BERLIN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'éditorialiste du journal demande la réunion d'une conférence des quatre puissances pour la conclusion d'un traité de paix avec l'Allemagne, ainsi que le « respect des accords de Potsdam ».

Critiquant la dernière note sur le problème allemand que le gouvernement fédéral vient d'adresser à Moscou, l'éditorialiste arrive à cette conclusion : « Pourquoi le gouvernement Adenauer n'expose-t-il pas aux Allemands sa conception d'une réunification pacifique de l'Allemagne et ne publie-t-il pas enfin le document rédigé avec les trois puissances occidentales sur la préparation d'une conférence à quatre ? »

**L'OTAN et la question de Berlin**

**Au cours des conversations entre le gouvernement fédéral et ses alliés, on a envisagé une « réunion au sommet » des membres de l'OTAN sur la question de Berlin. En effet, l'OTAN a garanti la sécurité de Berlin. Cependant aucune décision n'a encore été prise.**

**Visite éclair américaine**

Le sénateur démocrate américain Hubert Humphrey a fait dimanche à Berlin une visite éclair, afin de se rendre compte de ce qu'il faudra faire, lorsque le moment de l'action sera venu.

## Arrestations en Tunisie

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

**Aussi le gouvernement se voit-il contraint de sévir sans pitié contre la minorité qui constitue un danger pour notre patrie. Toutes les personnes qui auront participé à la tentative d'assassinat du chef de l'Etat ou à un complot, seront traduites devant les tribunaux. »**

## Le Caire : «Bourguiba est un menteur»

LE CAIRE, 24 (A.F.P.). — Les accusations portées par M. Bourguiba contre des officiers de la RAU ont été commentées dimanche soir par M. Saad Afra, chef du département de l'information de la République arabe unie, qui a déclaré, selon la radio du Caire : « Tout ce qu'on peut répondre au président tunisien, c'est qu'il est un menteur et que toutes ses déclarations sont mensongères. »

M. Saad Affra a affirmé qu'il n'y avait en Tunisie et en Algérie aucun soldat ou officier de la RAU.


HELVETIA INCENDIE SAINT GALL
TOUTE SÉCURITÉ


# Les élections françaises

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

**Les positions respectives de la S.F.I.O., du M.R.P. et des indépendants sont dans la minute présente, très difficiles à déterminer exactement. D'une façon générale on peut dire cependant :**

**1. Que le premier tour qui a donné quelques résultats positifs aux indépendants a été très loin de combler leurs espérances. Dans de nombreuses circonscriptions en effet, le candidat U.N.R. devance le candidat modéré, ce qui selon la règle énoncée plus haut devrait se traduire par une perte en sièges au second tour.**

**2. Que la S.F.I.O. a bien résisté selon les premières statistiques tout au moins et qu'elle peut escompter environ cent mandats dans la future Chambre. On notera cependant que les socialistes élus au premier tour sont peu nombreux. M. Guy Mollet a été mis en ballottage. Il en a été de même de M. Robert Lacoste et de M. Gaston Defferre.**

**3. Que le parti radical, quelque étiquette mixte ou polyvalente qu'il ait adoptée a perdu la confiance de l'électeur. Ce n'est plus un parti c'est un tourbillon. M. Félix Gaillard est en ballottage et avec lui M. Edouard Daladier et M. Edgar Faure qui pour être radical depuis longtemps parti en dissidence, n'en a pas moins été formé à l'école du parti de M. Herriot.**

**4. Que le M.R.P. a fort bien tenu ses positions en Alsace. En revanche, il a été moins heureux en Bretagne où M. Pierre-Henri Teitgen, leader de la démocratie-chrétienne, a été devancé par l'U.N.R. Bénouville. M. Georges Bidault, lui aussi, est en ballottage.**

**5. Qu'à part le colonel Thommasso, candidat U.N.R. sur la Côte Basque, les candidats appelés communément les « colonels » ont connu des fortunes diverses. Le général Chassin « gaulliste d'avant-garde », a été écrasé par M. Chaban-Delmas, député gaulliste sortant, de stricte obédience. Par contre, le colonel Bourgoin, gaulliste de gauche, donne pas mal de fil à retordre à M. Le Troquer, député socialiste sortant de la scène.**

### La situation des leaders

**Arrivons aux « leaders ». Nous avons déjà dit que M. Guy Mollet est en ballottage. En revanche, M. Robert Schumann (M.R.P. - démocrate-chrétien), a été élu et avec lui M. Pierre Pflimlin (M.R.P.). qui s'est offert le luxe de rafler 82 % des suffrages exprimés dans sa circonscription alsacienne. La victoire a abandonné M. Joseph Laniel. L'ancien président du Conseil modéré a connu un sort identique à celui qui l'avait tomber lors des événements de Dien-Bien-Fuh, à savoir M. Pierre Mendès-France. Le brave Joseph Laniel a été battu par un U.N.R. Preuve est donc administrée que le slogan « sortez les sortants » a été appliqué mais pas au profit de M. Poujade puisque aussi bien les candidats présentés par le papetier de Saint-Céré auteur de cette célèbre directive (1951), connaît lui aussi une veste retentissante.**

### Prudence

**Devant cette poussière de résultats, l'objectivité et la raison commandent de faire preuve de prudence pour tirer les enseignements politiques de cette première journée de votation. La vérité pourra être établie lundi à la lumière des chiffres globaux. Elle découlera de l'analyse d'une équation à trois inconnues.**

**Les voici. La première est le pourcentage des abstentions. La seconde, l'effectif des voix de l'opposition antigaulliste par rapport à celle recueillie à l'occasion du référendum. La troisième enfin, en comparaison des suffrages obtenus par chacune des grandes familles politiques, compte tenu bien entendu de l'entrée en liste de l'U.N.R. et de la disparition quasi complète des poujadistes. Dans le moment présent, l'U.N.R. apparaît comme le grand vainqueur de la compétition. Aux dépens de qui ? C'est ce que nous pourrons dire demain.**

M.-G. G.

## Les élus

LYON, 23 (A.F.P.). — M. Jacques Soustelle, ministre de l'information, ancien gouverneur général de l'Algérie, a été le premier réélu du nouveau parlement français. Il était candidat à Lyon. Il avait comme adversaires un socialiste et un communiste. Il a obtenu 25,133 suffrages contre 15,205 à la totalité de ses adversaires.

Le deuxième candidat proclamé élu est M. du Halgouet, qui a obtenu la majorité dans le département du Morbihan (Bretagne). M. du Halgouet est indépendant.

### M. Pflimlin

Dans le département du Bas-Rhin (Alsace), M. Pierre Pflimlin (M.R.P.). ancien président du Conseil, a été réélu. M. Pflimlin qui avait dirigé le gouvernement au lendemain des événements du 13 mai en Algérie, est ministre d'Etat de l'actuel cabinet de Gaulle. Il a obtenu 32,973 suffrages sur 39,709.


UNE RÉVOLUTION DANS LA COIFFURE

**La mode de la mise en plis colorante au Clair de Lune**

Avec la mode des coiffures « gonflantes », voici une nouvelle technique [illegible] qui renforce la consistance et l'élasticité du cheveu, à tel point que votre mise en plis « prend » avec une perfection étonnante, jusque-là impossible à obtenir, en même temps qu'elle donne à votre couleur de cheveux une nouvelle fraicheur de ton — ou même à votre choix une nouvelle nuance subtile —, grâce à des reflets chatoyants de « couleur vivante » : reflets cuivrés pour les cheveux blonds ou châtain, reflets bleutés pour les cheveux noirs ou grisonnants, reflets cendrés pour les cheveux blonds ou châtain clair.

C'est la nouvelle mise en plis au « Clair de Lune » que vous pouvez obtenir dès à présent chez les meilleurs coiffeurs de notre ville.

Intensifiez, ravivez ou enrichissez instantanément votre coloration de cheveux — pour une semaine ou pour une soirée —, en demandant à votre coiffeur une mise en plis au « Clair de Lune », la « bombe » qui révolutionne la coiffure.

5 teintes chatoyantes qui s'éliminent avec un seul shampooing. (Exclusivité pour la Suisse : Barbezat & Cie, Fleurier (NE). Tél. (038) 9 13 15.)


### MM. Schumann et Pleven

M. Robert Schumann (M.R.P.), ancien président du Conseil, est réélu en Lorraine.

M. René Pleven, ancien président du Conseil, a été réélu au premier tour dans les Côtes du Nord (Bretagne).

### Le ministre des finances M. Pinay

M. Antoine Pinay, ancien président du Conseil, ministre des finances de l'actuel gouvernement, est élu.

M. Bisson (U.N.R.) a été élu battant M. Joseph Laniel.

M. Robert Buron (ministre des travaux publics de l'actuel gouvernement), chrétien-démocrate, et M. Triboulet (U.N.R.) ancien ministre, sont réélus.

Dans les Alpes maritimes, M. Jean Médecin, député sortant, conseiller général, maire de Nice, est réélu. M. Montagne (U.N.R.) a été élu en battant M. Pierre Mendès-France.

M. Max Lejeune (socialiste), ministre du Sahara de l'actuel gouvernement a été réélu. Quant à M. Clerget (U.N.R), il a pris le siège de M. Maroselli (radical-socialiste), ancien ministre.

### Un communiste

Le premier député communiste à être élu est M. Fernand Grenier, député sortant, se présentant dans la 40me circonscription de la Seine (Saint Denis).

### 35 élus

**A l'heure de mettre sous presse, pour 349 circonscriptions sur 465 on comptait 35 élus.**

## En ballottage

M. François Mitterand, ancien ministre qui avait fait campagne pour le « non » au référendum constitutionnel, est en ballottage, ainsi que MM. Guy Mollet (socialiste), ministre d'Etat dans l'actuel gouvernement, Maurice Faure (U.G.R.), Paul Anscionnaz, André Mutter (indépendant), anciens ministres, Edgar Faure (gauche républicaine), ancien président du Conseil, Pierre-Henri Teitgen (chrétien-démocrate), Simonnet (chrétien-démocrate), Maurice Schuman (chrétien-démocrate), Martinaud-Deplat (centre républicain), auciens ministres, Félix Gaillard (radical-socialiste), Paul Reynaud (indépendant paysan), anciens présidents du Conseil, Antier (paysan), Tanguy-Prigent (socialiste), Corniglion-Milimier, Schnittlein (U.N.R.), anciens ministres, Cornut-Gentille, actuel ministre de la France d'outre-mer, Jean Baylet (radical-socialiste qui avait campagne pour le « non »), Daladier (radical-socialiste), ancien président du Conseil, Vaurulen (socialiste), vice-président de l'Assemblée européenne, Emile Hugues (radical-socialiste), Jules Moch (socialiste), Colin (chrétien-démocrate), Paul Ramadier (socialiste), Robert Lacoste (socialiste), Coste-Floret (chrétien-démocrate), Gaston Defferre (socialiste), René Billières (radical-socialiste), André Morice (centre républicain), Jacques Chaban-Delmas (U.N.R.), André Marie (centre républicain), Naegelen (socialiste), anciens ministres, Eugène Thomas (socialiste), ministre actuel des P.T.T., M. Georges Bidaul (démocrate-chrétien), ancien président du Conseil, André Stil, rédacteur en chef de l' « Humanité », Roclore (indépendant), ancien ministre, Jacques Vendroux (républicain socialiste), beau-frère de de Gaulle, général Noiret (U.N.R.), Pierre Courant (indépendant), Lemaire (U.N.R.), Christian Pineau (socialiste), Ducos (radical-socialiste), anciens ministres, Le Troquer (socialiste), ancien président de l'Assemblée nationale, Pierre Poujade, chanoine Kir, maire de Dijon, Jean Fourcade, ancien président de la Haute cour de justice, François Billoux (communiste), ancien ministre.

Edouard Ramonet, ministre de l'industrie et du commerce, Bourgès-Maunoury (rad.-soc.), ancien président du Conseil, Maurice Thorez, secrétaire général du parti communiste.

## Les élections à la frontière

*De notre correspondant du Doubs par téléphone :*

Dans le Jura, la réélection de M. Edgar Faure est problématique. Il y a ballottage dans la circonscription de Lons-le-Saulnier - Saint-Claude. M. Edgar Faure, ancien président du Conseil a obtenu 19,637 voix. Le candidat M.R.P., M. Jaillot a obtenu 19,107 voix; M. Jean-Maurice de Demarquet (U.N.R.) recueille 4882 voix et a déjà décidé de se désister en faveur du candidat M.R.P. La réussite de M. Edgar Faure au second tour semble donc à présent problématique. Dans cette circonscription, le candidat communiste, M. Jean Pernier, a recueilli 5377 suffrages.

Le département du Doubs, du point de vue de la participation au scrutin, se classe parmi les cinq premiers. On a voté dans la proportion de 83,5 % dans ce département et il y a eu ballottage, comme on s'y attendait, dans les trois circonscriptions. Le fait le plus notable est la position difficile au second tour de M. Minjoz, député-maire de Besançon et ancien ministre (S.F.I.O.). Bien qu'arrivant en tête dans sa circonscription, il sera en posture d'infériorité par rapport à son suivant, M. Weinmann (U.N.R.) qui lui, bénéficiera du désistement de M. Joubert, député sortant indépendant, ancien colistier du marquis de Moustier.

Voici les résultats pour la circonscription de Besançon : Mme Mathiot (parti communiste) 3772 voix ; M. Minjoz (S.F.I.O.) : 18,095 ; M. Carmille (radical) : 4093 ; M. Weinmann (U.N.R.) : 15,131 ; M. Loriod (M.R.P.) : 5223 ; M. Joubert (indépendant) : 7469; M. Leleule (indépendant) : 401.

Circonscription de Montbéliard : M. Becker (U.N.R.) : 17,643 ; M. Garnier (parti communiste) : 9242 ; M. Mery (S.F.I.O.) : 10,239 ; M. Lelache : 4903 ; M. Gœtz (M.R.P.) : 10,330 ; M. Fontaine (indépendant) : 3364.

### La situation à Pontarlier

*De notre correspondant de Pontarlier :*

Dans la circonscription de Pontarlier, les électeurs se sont présentés très nombreux aux urnes puisque sur 52,497 inscrits, il y a eu 43,930 votants. Cependant, aucun des deux indépendants qui partaient favoris n'a pu obtenir la majorité absolue. Le sénateur Louis Maillot arrive en tête, mais il lui manque plus de 6000 voix pour être élu au premier tour. Les électeurs seront donc appelés à nouveau dimanche prochain afin de désigner — cette fois au plus grand nombre de voix — celui qui sera leur député.

Résultat : inscrits : 52,497 ; votants: 43,930 ; suffrages exprimés : 43,155. Ont obtenu : Louis Maillot (ind.) : 15,741 voix ; Jacques Henriet (ind.) : 13,524 ; Michel Tissot (M.R.P.) : 6845 ; Jules Pagnier (S.F.I.O.) : 5094 ; Robert Charles (communiste) : 1951.

## Comment les Français de Suisse ont voté

Contrairement à ce qui s'est passé lors du référendum, où ils avaient pu voter par correspondance, les Français de Suisse n'ont pas bénéficié de telles facilités pour les élections législatives. En effet, pour les hommes du moins, ils ont été assimilés aux soldats sous les armes pour la procédure d'inscription. D'autre part, le vote par correspondance a été remplacé par le vote par procuration.

Pour pouvoir voter, les Français de l'étranger devaient en premier lieu être immatriculés à leur consulat. C'est devant le consul et deux témoins qu'une procuration était établie au nom d'une personne domiciliée en France dans la commune où le Français de l'étranger faisait élection de domicile. Le choix de cette commune donnait lieu à certaines complications. Les hommes devaient voter dans la ville où ils avaient fait leur service militaire, les femmes dans la ville de leur dernier domicile en France ou, selon la durée de résidence à l'étranger, dans leur commune de naissance.

La procuration était envoyée au maire de la commune choisie, qui en informait le mandataire du Français de l'étranger, et ce mandataire, une fois chargé de sa mission de représentation, devait se mettre en relation avec son mandant pour savoir à quel candidat il attribuait son suffrage.

Cette procédure compliquée a eu pour conséquence que peu de Français de Suisse ont voté. Il leur était en général difficile de trouver un mandataire dans une commune avec laquelle souvent il n'avait aucun lien ; ce mandataire ne pouvait représenter par surcroit qu'une personne.

## Résultats portant sur près de la moitié du corps électoral

Statistique portant sur plus de 13 millions d'inscrits :

Inscrits 13.307.773 ; votants 10.007.787 ; abstentions 3.299.986, soit 24,80 %.

Ont obtenu : P.C. 1.818.675 voix, soit 18,18 % ; S.F.I.O. 1.671.216 voix, soit 16,71 % ; M.R.P. 1.024.033 voix, soit 10,24 % ; rad. soc. 421.273 voix, soit 4,21 % ; U.N.R. 1.653.938 voix, soit 16,54 % ; C.N.I. 1.457.751 voix, soit 14,57 % ; poujadistes 92.671 voix, soit 0,92 % ; divers 18,63 %.


AVIS TARDIFS

**Chapelle de l'Espoir** (Evole 43 b)
Ce soir à 20 heures
**Feu rouge ou feu vert**
par M. Graber de France,
et tous les soirs jusqu'à dimanche
On prie pour les malades
Assemblée de Dieu, Neuchâtel

GROUPE D'HOMMES
Foyer de l'Ermitage
CE SOIR
**La vie après la mort**
par M. Ph. Menoud, professeur

**Université populaire neuchâteloise**
Cours de psychologie
Aula de l'université, ce soir à 20 h. 15
L'examen d'orientation professionnelle : goûts et aptitudes
par M. Henri PAREL,
orienteur professionnel à Lausanne
**Prix d'entrée :**
Fr. 2.— par personne, Fr. 3.— par couple

THÉÂTRE
Ce soir et mardi à 20 h. 30
PRODUCTIONS HERBERT
**LES PARENTS TERRIBLES**
3 actes de Jean Cocteau
Location AGENCE STRUBIN, librairie Reymond, tél. 5 44 66
*5me spectacle de l'abonnement*

**Les Halles**
Nos assiettes du jour
Tripes tomate 1.80
Oeuf au foie de volaille 1.80
Nouillettes maison 1.80
Service rapide, cuisine saine

**BEAU-RIVAGE et QUICK**
jusqu'à nouvel avis
fermé le lundi

**Hostellerie des Platanes**
Chez-le-Bart/Saint-Aubin
LE LUNDI
fermeture hebdomadaire

Corsaire
CE SOIR SON ET LUMIÈRE

**Aujourd'hui**

**24 novembre**

SOLEIL lever 07.45 coucher 16.48

LUNE lever 15.58 coucher 05.35

LE MENU DU JOUR

*Potage aux pois*
*Pointe de filet de bœuf*
*Spaghettis*
*Salade*
*Marmelade de pommes*

... et la manière de le préparer

*Pointe de filets de bœuf.* — Couper 1 livre de filet de bœuf en petits morceaux, l'étuver à la graisse avec des oignons grossièrement hachés, assaisonner, ajouter de la purée de tomate et mouiller avec du bouillon et un peu de vin. Cuire environ 20 minutes et servir avec des spaghetti.

### Brevets, diplômes, autorisations

*La chancellerie d'Etat nous communique :*

Dans sa séance du 21 novembre, le Conseil d'Etat a délivré le diplôme de technicien-électricien à MM. Michel Dellagiacoma, à Saint-Imier, Fred-Eric Jan, à Peseux, Vojciech Neumann, à Neuchâtel ; le brevet spécial pour l'enseignement ménager à Mlles Gilberte Darbre, au Locle, Yvette Switalski, à Cernier, Anne-Marie Tobler, à Boudry ; le brevet de maitresse de couture pour la coupe et la confection à Mlle Marie-Louise Schmutz, à Neuchâtel. D'autre part, il a autorisé Mlle Marie-Louise Perrenoud, domiciliée au Locle, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacienne ; Mlle Eva Rufer, pharmacienne, domiciliée à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité d'assistante-pharmacienne.

### Un anniversaire

*La chancellerie d'Etat nous communique :*

M. Emile Wuthier, instituteur, actuellement au service de l'Ecole normale et de l'administration cantonale, a célébré le 40me anniversaire de son entrée au service de l'Etat.

Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion présidée par le chef du département de l'instruction publique.

### Congrès des anatomopathologistes suisses

L'Association libre des anatomopathologistes de Suisse a tenu sa réunion annuelle de vendredi à dimanche dans notre ville, sous la présidence du Dr Chr. Hedinger, de Winterthour. Au nombre d'une quarantaine, les participants s'entretinrent vendredi soir et samedi matin de la réforme de l'enseignement de l'anatomopathologie en Suisse, après un rapport introductif du Dr A. Werthemann, de Bâle. Après un déjeuner à l'hôtel Beaulac eut lieu à l'auditoire des lettres de l'Université l'assemblée administrative au cours de laquelle fut nommé comme nouveau président le Dr Alfred Reymond, de Morges, chef de travaux du professeur Nicod, à Lausanne.

La fin de l'après-midi de samedi et la matinée de dimanche furent consacrées aux séances scientifiques dans lesquelles une quinzaine d'exposés furent présentés.

Ce congrès avait été organisé par le Dr Jean Clerc, bactériologiste cantonal.

## LA VILLE

### *LES ACCIDENTS*

#### Collision de voitures

Samedi à 11 h. 45, une voiture de la ville qui avait quitté trop tôt le « stop » du sud de la place des Halles, est entrée en collision sur le quai Godet avec une voiture chaux-de-fonnière venant de Serrières. Les deux véhicules ont été endommagés.

### *FAITS DIVERS*

#### Bagarre dans un cercle italien

Samedi soir, à 23 h. 45, la police locale a été appelée dans un cercle italien de la rue du Seyon, où plusieurs Italiens en étaient venus aux mains. Les agents séparèrent les antagonistes parmi lesquels se trouvaient quatre blesssé. L'un d'eux, qui avait déclenché la bagarre, M. Agostino Costa, souffrant d'une forte commotion, a dû être transporté à l'hôpital des Cadolles.

## A LA FRONTIÈRE

### LA CLUSE-ET-MIJOUX

#### Un ballon-sonde

(c) M. Maréchal, de la Cluse-et-Mijoux, est venu remettre aux gendarmes de la brigade un ballon-sonde parfaitement conservé dans son panier d'osier. Il portait l'adresse du poste aérologique fédéral de Payerne (Suisse), où il a été réexpédié.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 22 novembre. Température : Moyenne : 4,3 ; min. : 3,9 ; max. : 5,0. Baromètre : Moyenne : 727,3. Vent dominant : Direction : nord-est ; force : faible. Etat du ciel : couvert, brouillard élevé.

Hauteur du baromètre reduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Niveau du lac du 22 nov. à 7 h. 30 : 429.16

Prévisions du temps. — Nord des Alpes : En plaine, ciel généralement couvert par brouillard élevé, limite supérieure vers 1100 m. Eclaircies locales dans l'après-midi. Températures comprises entre 2 et 7 degrés. Vent faible du secteur nord à est. Au-dessus du brouillard, temps partiellement ensoleillé par ciel variable. Doux. Vent faible du secteur sud-ouest à sud. Valais et Grisons : Temps partiellement ensoleillé par ciel variable. Quelques chutes de neige en haute montagne. Sud des Alpes : A part quelques éclaircies locales, ciel en général très nuageux ou couvert. Pas de précipitations importantes. En plaine, températures diurnes de 10 à 15 degrés.

# CHRONIQUE RÉGIONALE

## VIGNOBLE

### BEVAIX

#### Collisions en série

##### Cinq voitures abîmées
##### Deux blessés

(c) Samedi soir, peu avant 18 heures, un accident qui aurait pu avoir de plus graves conséquences, s'est produit sur la route cantonale à la sortie ouest du village, dans le bois de Miremont. Une voiture locloise occupée par quatre jeunes gens et conduite par M. Steiner, voulut faire un dépassement téméraire, malgré la ligne blanche l'interdisant. Au même moment, survint en sens inverse une voiture. L'automobiliste fautif voulut reprendre sa droite, accrocha la voiture qui se trouvait devant lui, fut projeté sur la gauche et accrocha la voiture qui venait en sens contraire. Les trois voitures subirent d'importants dégâts matériels, mais il n'y eut pas de blessés.

Avant l'arrivée de la police, un second accident se produisit au même endroit. Une voiture genevoise ne put s'arrêter à temps et tamponna l'arrière d'une autre voiture à l'arrêt. Pour se dégager, le chauffeur fit marche arrière, repartit aussitôt sur la gauche et vint s'emboutir contre le mur bordant la route, dans des circonstances que l'enquête pourra certainement établir, le chauffeur ayant été soumis à une prise de sang. Des quatre personnes occupant ce véhicule, deux furent blessées au visage et à la tête. Après les premiers soins prodigués par un médecin, ces blessés furent transportés à l'hôpital de la Béroche.

En considérant un « exploit » de ce genre, on espère que le permis de conduire sera retiré au premier chauffeur si téméraire et entièrement responsable.

### PESEUX

#### Noces d'or

(c) Vendredi, M. et Mme Albert Streit ont fêté dans l'intimité le 50me anniversaire de leur mariage.

Le soir, la fanfare l'« Echo du Vignoble » a donné un concert aux jubilaires devant leur domicile. Précisons que M. Streit est membre de la Société fédérale de musique depuis 1897 et qu'actuellement il joue encore dans notre fanfare subiéreuse. Voilà sans doute un fait assez rare dans les annales neuchâteloises.

### SAINT-BLAISE

#### Cloches en branle et sirène muette !

(c) Le corps des sapeurs-pompiers a été alerté mardi dernier pour un exercice d'alarme, par surprise, vers 19 h. 30. Pour l'état-major, avisé téléphoniquement par les premiers secours, tout se passa normalement, mais quand il fallut mettre en branle la sirène d'alarme, celle-ci refusa de fonctionner par suite de l'oxydation des contacts d'enclenchement. Il fallut recourir au second moyen : la sonnerie des cloches !

Alertée, intriguée, un brin émotionnée, la population se demandait à quel point du territoire communal avait éclaté ce mystérieux sinistre. Des villages voisins on s'informait. S'agissait-il de quelque manifestation impromptue religieuse ou patriotique ?

L'exercice lui-même ne réussit qu'à demi, aussi bien pour la mise en place du dispositif de défense qu'en ce qui concerne la participation des pompiers. Cette sonnerie insolite avait dérouté chacun. Pourtant, d'utiles conclusions pourront être tirées de ce récent exercice et des enseignements qu'il comporta.

Examinée dès le lendemain par les spécialistes des P.T.T., la fameuse sirène — qui doit être d'origine bernoise — fut aussitôt remise en état. Elle fit entendre ses mugissements modulés, samedi à 13 heures, dans un essai qui donna toute satisfaction. Duement avertis, les habitants du village ne furent plus du tout... « alarmés » souhaitant seulement que ce moyen, en lui-même excellent, ne soit pas mis trop tôt en action !

### BOUDRY

#### Deux blessés dans une chute de scooter

Hier à 17 h. 30, sur la route cantonale Boudry-Areuse, un scooter sur lequel avaient pris place deux Italiens domiciliés à Serrières, est venu buter contre le muret bordant la voie du tramway. Le conducteur avait perdu la maîtrise de sa machine pour une cause que l'on ignore. Les deux occupants furent projetés sur la chaussée. Le pilote, M. Aldo Silvestri, porte une profonde plaie à l'arcade sourcilière, des plaies superficielles et probablement souffre d'une commotion. Ils ont été transportés à l'hôpital des Cadolles après avoir reçu les soins d'un médecin de Boudry.

## VAL-DE-TRAVERS

### TRAVERS

#### Grave chute de moto au Crêt-de-l'Anneau

(c) Vendredi, vers 23 heures, M. Claude Vuille, des Verrières, âgé de 22 ans, rentrait de Noiraigue à motocyclette, ayant en croupe M. Georges Matthey, habitant Travers, âgé de 33 ans, marié et père d'un enfant.

Arrivée au milieu du viaduc du Crêt-de-l'Anneau, la moto fit une violente embardée, le moteur s'étant bloqué, et les deux occupants furent violemment projetés à terre.

M. Vuille a été relevé avec l'arcade sourcilière fendue, tandis que M. Matthey souffre d'une fracture du crâne et de diverses contusions.

Après quelques soins donnés au restaurant du Crêt-de-l'Anneau, par un médecin, M. Matthey fut transporté à l'hôpital de Couvet. Les deux blessés sont ouvriers de la mine d'asphalte de la Presta. La police cantonale a procédé à une enquête. Grâce à un témoin, il est prouvé que le motocycliste roulait normalement avant l'accident causé par un défaut technique.

## AUX MONTAGNES

### LE LOCLE

#### Un cheval prend le mors aux dents

(c) Samedi, à la rue de la Gare, vers 10 h. 40, un cheval a pris le mors aux dents. Il a accroché et endommagé deux automobiles en stationnement. La paysanne conductrice a été éjectée de son siège et traînée sur une douzaine de mètres. Souffrant de blessures heureusement peu graves aux jambes et aux bras et d'une commotion, elle a été reconduite à son domicile dans la jeep de la police.

### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Beau dimanche d'automne

(c) La journée de dimanche a été accompagnée d'un beau soleil dans les Montagnes. De la Vue-des-Alpes, un panorama splendide se déroulait devant les yeux, constitué par la mer de brouillard qui cachait le Plateau et d'où émergeait toute la chaîne des Alpes.

## RÉGIONS DES LACS

### YVERDON

#### Une Genevoise grièvement blessée dans un accident d'auto

(c) Samedi, peu avant 16 heures, au lieu dit « La Brasserie », sur la route Yverdon - Lausanne, une auto genevoise circulant à vive allure voulut dépasser une auto poussée à bras, car elle était en panne d'essence. Le conducteur, pour s'assurer que la route était libre, tira sur sa gauche mais, apercevant une auto qui venait en sens inverse, il freina brusquement. L'arrière du véhicule dérapa et atteint l'une et l'autre auto. Sous l'effet de ce choc violent, la femme du conducteur de la voiture genevoise, Mme Thérèse Aubry, âgée de 33 ans, fut éjectée et projetée sur la chaussée. Grièvement atteinte, elle fut transportée à l'hôpital d'Yverdon. Elle souffre d'une forte commotion cérébrale, d'une fracture probable du crâne et d'une plaie à l'arcade sourcillère gauche.

#### Une femme-escroc condamnée à vingt mois de réclusion

(c) Vendredi, en fin d'après-midi, le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. Olivier Cornaz, a condamné dame Marie-Thérèse Ruffner-Æpli, née en 1904, à vingt mois de réclusion sous déduction de 259 jours de détention préventive et à la privation des droits civiques pendant cinq ans pour escroquerie et rupture de ban.

L'accusée avait déjà été condamnée à l'âge de 19 ans, par le tribunal criminel de Vevey, à deux ans et demi de réclusion pour vol, escroquerie et tentative d'escroquerie. De 1927 à 1937, elle fut condamnée à plusieurs reprises à des peines variant entre six mois et deux ans d'emprisonnement. En 1954, le tribunal criminel de la Sarine lui infligeait une peine de trois ans et demi de réclusion pour des escroqueries d'un montant de 285.000 fr. environ. Libérée conditionnellement en novembre 1955, Marie-Thérèse R. vint s'établir à Yverdon — bien qu'elle fut expulsée du canton de Vaud depuis 1939 — s'y remaria et y fit bientôt de nouvelles victimes en se faisant passer pour une magicienne-cartomancienne ou en affirmant faussement qu'elle était à la tête d'une grande fortune. Elle extorqua notamment plusieurs milliers de francs à Mme B., environ 3000 fr. à un marchand de bétail de Châtillens et divers prêts d'un montant de 2150 fr. à une personne d'Yverdon.

Quatre plaignants sur cinq se sont présentés à l'audience. A trois d'entre eux, la Cour a donné acte de leurs réserves civiles et au quatrième, elle a alloué ses conclusions par 2150 fr.

#### Contre la barrière du passage à niveau

(c) Samedi soir, vers 18 h. 15, à l'extrémité de l'avenue de Grandson, une voiture vaudoise, venant du centre de la ville, s'est jetée contre la barrière fermée du passage à niveau de l'Yverdon-Sainte-Croix et en a enfoncé le tablier. L'auto a passablement souffert de l'aventure.

#### Renversée par une auto

(c) Samedi soir, vers 20 heures, à la rue d'Orbe, non loin du port de l'avenue Kiener, M. Armin Mori, âgé de 22 ans, ouvrier dans une fabrique de la localité, domicilié à Cuarny, roulant en scooter en direction de Treycovagnes, a été renversé par une voiture qui le dépassait. Il souffre de contusions à la hanche et à la jambe gauche. Sa machine a subi des dégâts. L'auto, dont les témoins de l'accident n'ont pu relever le numéro, a poursuivi sa route sans s'arrêter.

#### Le projet de budget

(c) Le projet de budjet pour 1959, qui a été adopté par la Municipaité, sera soumis au Conseil communal lors de sa prochaine séance. Ce projet prévoit, pour la bourse communale, 6.049.043 francs de dépenses et 5.585.857 fr. de recettes, soit un excédent de dépenses de 463.186 fr. En ce qui concerne les services industriels, il est prévu 1.316.720 fr. de recettes et 1.271.740 fr. de dépenses au service du gaz, 391.390 francs de recettes et 291.600 fr. de dépenses au service des eaux et 2.793.600 francs de recettes contre 2.555.600 fr. de dépenses au service de l'électricité. A la bourse des pauvres, les recettes et les dépenses prévues ascendent à 16.800 fr. Enfin, le budget des abattoirs se présente comme suit : recettes, 87.000 fr., dépenses, 74.200 fr.

### ROMONT-SUR-BIENNE

#### Deux chalets cambriolés

(c) Un ou des cambrioleurs ont visité par effraction, deux chalets situés à la Montagne de Romont et appartenant, l'un à M. Howald, boucher, et l'autre à M. Albrecht, secrétaire F.O.B.B., tous deux domiciliés à Bienne. Les malfaiteurs semblent avoir recherché de l'argent car, s'ils ont fouillé les locaux, ils n'ont pas emporté ni linge, ni victuailles. La police a ouvert une enquête.

### TREYCOVAGNES

#### Violente chute d'un motocycliste

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, entre 4 et 5 heures, près du village de Treycovagnes, M. Fernand Widmer, âgé de 27 ans, agriculteur à Suscévaz, qui roulait à motocyclette, a dérapé et fait une violente chute sur la chaussée. Souffrant d'une commotion cérébrale, d'une fracture probable du crâne et d'une plaie à l'arcade sourcilière droite, le jeune homme a dû être transporté à l'hôpital d'Yverdon.

## JURA BERNOIS

### FRINVILLIER

#### Une auto démolie

(c) Dimanche matin, peu après 11 heures, une automobile vaudoise a dérapé au tournant précédant le tunnel routier de Frinvilier. La machine est allée s'écraser contre le mur gauche d'entrée du tunnel et a été complètement démolie. Par chance, le conducteur, M. Gottlieb Freiburghaus, retraité, domicilié à Lausanne, n'a eu qu'un poignet foulé. Par contre, sa femme a subi des blessures au visage, en particulier à un œil, et elle a dû être transportée à l'hôpital de Beaumont à Bienne.

# LA VIE NATIONALE

## Un pas de plus vers la construction d'un réseau de routes nationales

*De notre correspondant de Berne :*

**Trois mois et demi seulement après le vote du peuple et des cantons sur les dispositions constitutionnelles qui donnent à la Confédération le droit d'établir un réseau de routes nationales, le département fédéral de l'intérieur adresse aux cantons, aux partis politiques et aux associations intéressées un avant-projet de loi, en les priant de faire connaître leur avis jusqu'au 15 janvier prochain.**

Il importe que, sans trop tarder, les Chambres puissent mettre au point la législation qui seule donnera tout son sens à la décision du souverain. Que le temps presse, on vient d'en avoir la preuve puisqu'il a fallu anticiper la promulgation de la loi pour permettre d'entreprendre la construction de l'autoroute Lausanne - Genève.

Les travaux pourront avancer d'autant plus rapidement que la commission spécnale pour l'étude du plan d'ensemble du réseau des routes nationales a fort bien préparé le terrain, si bien même qu'après avoir soumis aux services administratifs le trojet de loi qu'elle avait élaboré, le département fédéral de l'intérieur a pu le faire sien. Comme on avait parlé, il y a dix-huit mois déjà, du texte élaboré par la commission, il ne nous reste pas grand-chose de neuf à puiser aujourd'hui dans les 71 articles de l'avant-projet.

◇ ◇ ◇

En tête, la définition et la classification des routes nationales qui seront « les routes de transit et de raccordement les plus importantes déclarées telles par l'Assemblée fédérale et qui présentent un intérêt général pour la Suisse. Elles se subdivisent en routes nationales de première, de deuxième et de troisième classes. Les routes de première et de deuxième classes s'appellent des autoroutes ».

Pour être digne de son nom et de sa classe, la route nationale « doit satisfaire aux exigences supérieures de la technique en matière de circulation, en particulier garantir un trafic sûr et économique ».

Tout cela est fort bien, mais par quels cheminements, par quelles étapes de procédure ira-t-on de la définition générale à la mise en œuvre de chaque projet particulier, de la théorie à la pratique ? Eh bien ! voici :

Le service fédéral des routes et des endiguements, en collaboration avec les services fédéraux et cantonaux intéressés établit d'abord directeur indiquant les régions qui doivent être reliées par les routes nationales, les tracés généraux et les types entrant en considération. Ce plan directeur est soumis à l'Assemblée fédérale qui fixe définitivement le tracé général et le type des routes à construire. En revanche, c'est au Conseil fédéral qu'il appartient de fixer le plan de construction.

Les tracés ainsi désignés seront repris et représentés dans des « projets généraux » qui feront l'objet d'une enquête publique dans les communes. D'éventuelles oppositions peuvent être adressées par écrit et avec motifs à l'appui, au canton dans les 30 jours. Passé ce délai, les projets seront mis au point, puis remis à l'enquête pour une nouvelle procédure d'opposition, close toutefois après dix jours. C'est alors seulement que le Conseil fédéral approuvera les projets généraux des routes nationales et statuera définitivement sur les oppositions pendantes contre le tracé des routes.

Cela fait, les cantons établiront les « projets d'exécution » en étroite collaboration avec les services fédéraux. Ces projets indiqueront le tracé exact et fourniront des détails précis sur l'aménagement technique des routes et des installations annexes.

Le texte législatif prévoit de nouvelles voies de procédure, d'une part pour garantir assez tôt le maintien de l'espace destiné à la route et pour fixer des alignements que commande la sécurité du trafic, d'autre part, pour sauvegarder d'une manière équitable les droits des propriétaires fonciers, et d'abord ceux de l'agriculture et de l'économie forestière, en particulier par des remembrements. L'expropriation restera toutefois l'ultime moyen de faire prévaloir l'intérêt de la communauté sur celui des récalcitrants.

Il incombera aux cantons d'adjuger et de surveiller les travaux de construction et ce sont eux aussi qui, maîtres responsables de l'ouvrage, ouvriront les routes à la circulation.

◇ ◇ ◇

Propriétaires des routes nationales, les cantons devront aussi les entretenir, sous la haute surveillance de la Confédération ; ils supportent donc les frais d'entretien, mais bénéficieront, « dans des cas particuliers » de subventions fédérales.

Quant aux frais de construction, l'avant-projet se borne à déclarer qu'ils sont « à la charge de la Confédération et des cantons sur le territoire desquels elles se trouvent », et que la part des cantons se déterminera d'après les charges qui leur sont imposées par les routes nationales, leur intérêt à ces routes et leur capacité financière. Un arrêté fédéral fixera les principes et les détails de cette répartition. C'est en prélevant une part sur les droits d'entrée frappant les carburants pour moteurs que la Confédération se procurera les ressources nécessaires.

Rappelons encore que la Confédération peut assumer tout ou partie des tâches imposées au canton si celui-ci le demande parce qu'il ne serait pas en mesure de les exécuter lui-même ou si cette substitution se révèle nécessaire pour assurer l'exécution de l'ouvrage.

◇ ◇ ◇

On reconnaitra à ce bref exposé que l'avant-projet tient les promesses faites lors du débat sur l'article constitutionnel. Ses auteurs se sont efforcés de répartir aussi judicieusement que possible et selon les nécessités techniques et financières, les attributions entre la Confédération et les cantons, de sauvegarder aussi les intérêts de l'agriculture.

Le texte proposé ne résoudra cependant pas toutes les difficultés, pour cette raison d'abord qu'il ne les aborde pas toutes, laissant à des ordonnances d'exécution le soin de préciser quelques points particulièrement délicats. Peut-être la consultation rituelle engagera-t-elle le Conseil fédéral à reprendre certains détails encore qu'il ne faille pas se faire trop d'illusions à cet égard. Les critiques et les propositions ne manquent généralement pas en pareille occurrence, mais en général, elles se détruisent les unes les autres parce que, le plus souvent, elles ne reflètent que le souci d'intérêts limités.

G. P.

★ L'Université de Berne a célébré samedi son « Dies academicus » qui coincidait avec le 124me anniversaire de sa fondation.

★ Vendredi en gare de Berthoud, M. Walter Mathis, âgé de 44 ans, ouvrier de la voie, a été happé par l'express Olten-Berne et tué sur le coup.

## CORRESPONDANCES

*(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)*

#### La circulation à l'avenue du 1er-Mars

Monsieur le rédacteur,

Dans votre rubrique « Au jour le jour » du 15 novembre, vous faites état des difficultés de la circulation à l'avenue de 1er-Mars ; à vos pertinentes réflexions, il y aurait lieu d'ajouter celles concernant l'éclairage des dits refuges. Il est incontestable que ceux-ci sont extrêmement précieux, sinon même indispensables aux piétons traversant cette artère, et leur installation est un grand progrès sur l'état antérieur à la réfection de l'avenue.

En revanche, les piquets de signalisation qui les limitent, très visibles de jour, le sont beaucoup moins de nuit, à tel point qu'il a fallu leur adjoindre de vulgaires falots-tempête à la tombée de la nuit et les enlever ou les éteindre le lendemain matin ! Et il arrive parfois que ces falots soient éteints. N'y aurait-il pas moyen d'améliorer autrement cet éclairage vraiment défectueux ?

Pendant que nous y sommes, il y aurait lieu également de revoir la question du stationnement à gauche de l'issue de la rue de l'Orangerie sur l'avenue du 1er-Mars. A mon avis, la limite de stationnement à cet endroit devrait être reculée de dix à quinze mètres et être marquée de « NP », car la visibilité, lorsque des autos ou cars y stationnent, est absolument nulle depuis le stop de l'Orangerie. Je crois que prévenir vaut mieux que guérir, car j'ai connaissance de plusieurs cas où l'accident a été évité de justesse...

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes meilleures salutations.

O. THIEL.

---

Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : « Seigneur, Seigneur !... » qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux-là seulement qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux.

Mat. 7 : 21.

Nous avons la tristesse de faire part à nos parents et amis du décès de notre époux, père, grand-père, frère et parent,

Monsieur

**Gaston DUBOIS-VERMOT**

qui a trouvé la Paix le 23 novembre 1958, à l'âge de 83 ans.

La sépulture aura lieu au cimetière de Beauregard le mardi 25 novembre 1958.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

**La famille.**

Domicile mortuaire : M. Bernard Dubois, Caille 52, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

---

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Seigneur viendra.

Les parents, amis et connaissances de

Mademoiselle

**Emma BADERTSCHER**

sont informés du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, survenu aujourd'hui dimanche, dans sa 73me année.

Les Geneveys-sur-Coffrane, le 23 novembre 1958.

(Les Crottets)

Dieu est amour.

L'ensevelissement aura lieu à Coffrane, mardi 25 novembre, à 14 h. 15.

Culte de famille à 13 h. 35.

Départ des Crottets à 13 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

---

Madame et Monsieur François Delachaux ;
Madame et Monsieur Pierre Favre, pasteur ;
Monsieur Jean-Louis Delachaux ;
Mesdemoiselles Françoise et Marie-Claude Delachaux ;
Mademoiselle Jaqueline Favre ;
Monsieur Jean-Gabriel Favre ;
Madame Charles Burnier, ses enfants et petits-enfants ;
les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Arnold Borel ;
les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Alfred Berthoud ;
Madame Janina Chapuis, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur René Chapuis ;
les familles alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame Paul CHAPUIS**

**née Gabrielle BURNIER**

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et parente, survenu le 22 novembre 1958.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Es. 30 : 15.

Le culte aura lieu mardi 25 novembre, à 15 heures, à la chapelle de l'Eglise libre de Montreux.

Domicile mortuaire : 12, rue du Marché, Montreux.

---

Le corps est semé méprisable,
Il ressuscite glorieux ;
Il est semé infirme,
Il ressuscite plein de force.

I Cor. : 15.

Monsieur et Madame Oscar Fitzé, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, à Peseux et à Berne ;
Madame Alice Fitzé, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et à Boudry ;
Madame Esther Fitzé et ses enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Armand Mermod, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;
les enfants de feu Madame Emma Tarabbia-Fitzé, à Neuchâtel et en Italie,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

**Sœur Olga FITZÉ**

leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et alliée, que Dieu a reprise à Lui le 22 novembre, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 22 novembre 1958.

L'ensevelissement aura lieu à Strasbourg, mardi 25 novembre 1958, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

---

Mademoiselle Ella Freudiger ;
Monsieur et Madame Manfred Freudiger-Meier et leur fils Roland, à Berne ;
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Marie-Louise FREUDIGER**

**née BONZLI**

leur chère mère, grand-mère, sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 78me année.

Neuchâtel, le 23 novembre 1958.
(Faubourg de la Gare 11)

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons à l'autre bord. »

Marc 4 : 35.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 25 novembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

---

*In Memoriam*

24 novembre 1948 — 24 novembre 1958

**Arnold ROBERT**

Déjà 10 ans ! Ton souvenir est toujours gravé dans nos cœurs, cher et regretté papa.

Tes enfants.

---

Monsieur Louis Courvoisier, à Renens, et ses enfants,
font part du décès de

**Madame Ida COURVOISIER**

**née WILLEMIN**

leur chère épouse, maman et grand-maman.

Renens-sur-Lausanne, le 22 novembre 1958.

---

Madame Pierre Girod et sa fille Marianne, à Vuitebœuf ;
Monsieur Edmond Girod, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jules Bornand, à Vuitebœuf ;
Madame Henri Gétaz et ses enfants, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Pierre GIROD**

leur cher époux, père, fils, beau-fils, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection, le 21 novembre 1958, dans sa 46me année.

L'ensevelissement aura lieu à Vuitebœuf, lundi 24 novembre 1958.

Culte au temple, à 14 heures.

Honneurs, à 14 h. 30.

Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3 : 16.